



VILLARS LES DOMBES

2026

LE BULLETIN MUNICIPAL



DOSSIER SPÉCIAL

La Jeunesse à
Villars-les-Dombes
p. 10

CULTURE

Les bibliothécaires
accompagnent vos enfants
p. 12

ASSOCIATIONS

Au cœur de la vie
associative
p. 40

SOMMAIRE

1 L'ÉDITO DU MAIRE

2 VIE MUNICIPALE

- 2 • Conseil Municipal
- 3 • Commissions municipales
- 4 • Conseil Municipal Jeunes
- 5 • Les services municipaux & autres services
- 6 • Locations des salles
- 7 • Démarches administratives
- 8 • Carte nationale d'identité et passeport
- 9 • Médiathèque municipale

10 DOSSIER

- Enfance et jeunesse à Villars-les-Dombes

- 12 • Cinéma municipal
- 12 • Le point - Culture
- 13 • Informations d'urbanisme
- 14 • Vie pratique
- 15 • Sécurité | Tranquillité | Salubrité publique
- 18 • Le point - Sécurité
- 18 • Pompiers
- 19 • Services au public

20 CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

22 JEUNESSE

- 22 • Les écoles
- 23 • Autour de l'école

24 SERVICES LOCAUX

- 24 • Le point Social - CCAS
- 26 • Le Centre Social Colibri
- 27 • Services locaux
- 30 • Services à la personne
- 32 • Annuaire santé

33 DÉCOUVERTES & LOISIRS

35 DROIT D'EXPRESSION MINORITÉ

36 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA DOMBES

38 ASSOCIATIONS



BULLETIN MUNICIPAL 2026

Directeur de la publication
Rédacteur en chef
Pierre LARRIEU

Conception & comité de rédaction
Claudie KSIAZKIEWICZ
Didier FROMENTIN
Vanessa BOCHATAY
Avec la participation des services municipaux, des associations locales et des élus

Création graphique et mise en page
Vanessa BOCHATAY EI

Impression
Imprimerie COMIMPRESS
Tel : 03 85 32 25 40
ex. 2700



POPULATION

1975 → 2 372 habitants

1990 → 3 449 habitants

2010 → 4 421 habitants

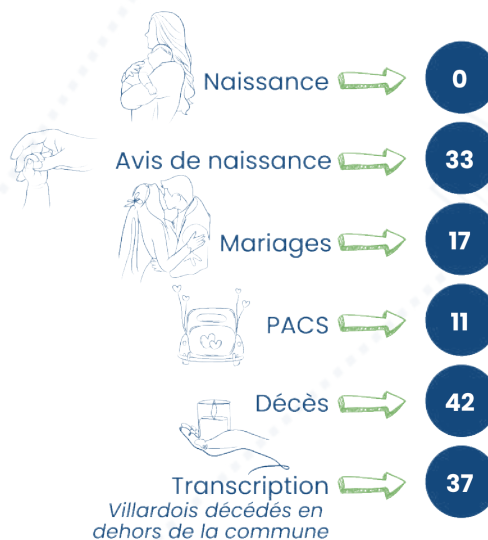
2015 → 4 534 habitants

2020 → 5 057 habitants

2025 → 5 257 habitants

Nom des habitants : **Villardois(e)**
Superficie : **2 464 ha**

ÉTAT CIVIL à la date du 26.12.2025



L'ÉDITO DU MAIRE



Chères Villardoises, chers Villardois

Le mois de mars marquera la fin du mandat municipal 2020-2026. Pendant ces années, vos élus se sont pleinement investis pour développer notre commune et améliorer votre cadre de vie, et je les en remercie sincèrement. Malgré des divergences politiques, majorité et minorité ont travaillé ensemble de manière constructive, ce qui mérite d'être salué.

Depuis 12 ans, le groupe majoritaire Villars en Action, que j'ai eu l'honneur de présider, a toujours suivi la même ligne directrice : agir dans **l'intérêt général** de notre commune. Cela s'est traduit par des actions fortes :

- Améliorer les **conditions d'apprentissage** (extension des deux écoles, création d'une cuisine centrale et d'un restaurant scolaire dans chaque établissement)
- Renforcer l'**offre médicale** (nouvelle maison médicale)
- Connecter Villars à une nouvelle ressource en **eau potable** (levée d'une fragilité sanitaire majeure)
- Dérouler un programme décennal d'amélioration du réseau d'**assainissement**
- **Sécuriser l'espace public** (développement de la police municipale et de la vidéo-protection)
- **Urbaniser raisonnablement** pour maintenir une croissance maîtrisée
- Mener des **projets structurants** en partenariat avec d'autres collectivités (piscine, collège)
- Préparer l'avenir en renouvelant les **infrastructures** indispensables (casernes de pompiers et de gendarmerie, centre social)
- Ancrer l'**action sociale** comme un pilier incontournable du vivre ensemble
- Initier des projets intergénérationnels pour le logement de personnes âgées ou porteuses d'un handicap (**projets inclusifs** et participatifs)
- Porter un engagement communal fort, pour **améliorer votre quotidien** et « faire ville » ensemble.

Nous avons également fait évoluer votre bulletin municipal pour en faire un support d'information fiable et utile, destiné à vous accompagner tout au long de l'année. J'espère qu'il répond aujourd'hui à vos attentes.

Au fil de ces années, **Villars-les-Dombes** s'est transformée et embellie, même si les défis restent nombreux. Nos ressources financières se sont réduites et nous pouvons souhaiter que l'État poursuive son accompagnement, indispensable au développement des communes. Je tiens à remercier chaleureusement les **entreprises, commerçants et associations** qui participent chaque jour à la vitalité de notre territoire. Je vous invite à continuer de faire appel à leurs services : ils sont l'un des moteurs de notre dynamique locale.

Je veux également exprimer ma reconnaissance aux **agents municipaux** ainsi qu'aux **personnels de nos établissements scolaires et culturels**. Leur engagement et leur sens du service public contribuent quotidiennement au bon fonctionnement de notre commune. Ils méritent notre respect.

Toutes ces années passées au service de notre commune n'ont pas été de tout repos, mais si enrichissantes d'un point de vue personnel, avec le sentiment que mon engagement et celui de mon équipe à votre service n'a pas été vain. Je tiens à vous exprimer ma sincère gratitude pour la confiance que vous nous avez accordée. Dans quelques semaines, je serai dégagé de tout mandat communal. Je garderai néanmoins, de par mes fonctions de conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes, un œil attentif et collaboratif pour le développement de notre chère commune.

Le **15 mars 2026**, vous serez appelés à élire une nouvelle équipe municipale. Quels que soient ses projets et sa méthode, elle devra porter un engagement communal fort. Je vous encourage à participer à ce rendez-vous démocratique essentiel.

Avec le Conseil Municipal Jeunes et sa maire junior Romy Le Lor'ch, je vous présente au nom du Conseil Municipal, **nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite** dans tous vos projets aussi bien professionnels que personnels.

Très bonne année 2026 !

Pierre LARRIEU
Maire

CONSEIL MUNICIPAL



LARRIEU Pierre
Maire,
Conseiller Régional



MARÉCHAL François
1^{er} adjoint Délégué au
développement urbain et à la culture
7^e vice-président de la Communauté
de communes de la Dombes
Délégué au SCot, ADS, PLUI



DUBOIS Isabelle
2^e adjointe Déléguée
aux finances et aux marchés
Présidente de la Communauté de
communes de la Dombes



BIELOKOPYTOFF Mathieu
3^e adjoint
Délégué aux affaires scolaires
et à la jeunesse



VALET Christiane
Conseillère municipale



BERTHET Jacqueline
Conseillère municipale



VENET Dominique
Conseiller municipal



SEBAI Delphine
Conseillère municipale



GUEDON Sylvain
Conseiller municipal



JANET Fabien
Conseiller municipal



SAINT-PIERRE Jérôme
Conseiller municipal



VAURES Isabelle
Conseillère municipale



SEMINARA Christelle
Conseillère municipale



VIOLA Lydia
Conseillère municipale



LIENHARDT Jacques
Conseiller municipal



MARTIN Amandine
4^e adjointe
Déléguée à l'action sociale



MACON Michel
5^e adjoint
Délégué à la sécurité, aux sports, aux relations avec les associations



JACQUAND Eric
6^e adjoint
Délégué à l'environnement, aux bâtiments et à la voirie



ROUX Marie-Anne
Conseillère municipale



DUPERRIER Agnès
Conseillère municipale



FROMENTIN Didier
Conseiller municipal
Délégué à la communication



PEYROL Véronique
Conseillère municipale



CLOUPET Stéphane
Conseiller municipal
Délégué au commerce et à l'artisanat



ROGNARD Sébastien
Conseiller municipal



CANARD Françoise
Conseillère municipale



BAUDIN Simon
Conseiller municipal



NOBLET Patrice
Conseiller municipal

COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission

FINANCES

■ P. Larrieu, ▲ I. Dubois, F. Maréchal, E. Jacquand, C. Valet, D. Fromentin, C. Seminara, S. Baudin

Commission

MARCHÉS EN PROCÉDURE ADAPTÉE

■ P. Larrieu, ▲ I. Dubois, M. Bielokopytoff, A. Martin, E. Jacquand, MA. Roux, S. Cloupet, S. Baudin

Commission

AFFAIRES SCOLAIRES & JEUNESSE

■ P. Larrieu, ▲ M. Bielokopytoff, A. Martin, V. Peyrol, C. Valet, L. Viola, F. Canard, C. Seminara

Commission

CULTURE

■ P. Larrieu, ▲ F. Maréchal, M. Macon, V. Peyrol, D. Venet, D. Fromentin, F. Janet, J. Lienhardt

Commission

COMMUNICATION

■ P. Larrieu, ▲ D. Fromentin, F. Maréchal, V. Peyrol, C. Valet, J. Berthet, J. Saint-Pierre, J. Lienhardt

Commission

COMMERCE, ARTISANAT, VIE ÉCONOMIQUE LOCALE

■ P. Larrieu, ▲ S. Cloupet, M. Macon, V. Peyrol, J. Saint-Pierre, I. Vaures, J. Lienhardt

Commission

PATRIMOINE, ENVIRONNEMENT, BÂTIMENT, VOIRIE

■ P. Larrieu, ▲ E. Jacquand, D. Venet, F. Janet, I. Vaures, C. Seminara, S. Rognard, P. Noblet

Commission

AMÉNAGEMENT COMMUNAL

■ P. Larrieu, ▲ F. Maréchal, M. Macon, D. Venet, MA. Roux, S. Cloupet, S. Rognard, S. Baudin, S. Guedon, P. Noblet

Commission

SOCIAL

■ P. Larrieu, ▲ A. Martin, E. Jacquand, J. Berthet, A. Duperrier, L. Viola, F. Canard, C. Valet

Commission

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

■ P. Larrieu, ▲ M. Macon, V. Peyrol, C. Valet, MA. Roux, L. Viola, I. Vaures, P. Noblet

Commission

SÉCURITÉ

■ P. Larrieu, ▲ M. Macon, C. Valet, D. Fromentin, J. Saint-Pierre, I. Vaures, C. Seminara, S. Baudin

■ : Président

▲ : Vice-Président.e

En orange : les conseillers communautaires titulaires

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES : LA FIN D'UN MANDAT ENGAGÉ

Le mandat du CMJ s'achèvera en juillet 2026. Les jeunes élus ont mené deux actions principales : **la sécurisation du passage piéton du gymnase**, pour laquelle ils ont étudié la fréquentation avant de proposer et d'installer des silhouettes réfléchissantes, ainsi que **la relance du projet « espaces publics sans tabac »** en créant et en distribuant un flyer d'information devant les écoles. Présents aux cérémonies officielles, réunions mensuelles et rencontres partenariales, les membres du CMJ ont participé activement à la vie de la commune. Le samedi 13 juin 2026, le CMJ, pour clôturer son mandat, organisera **une journée festive intergénérationnelle** : repas partagé, jeux, animations... suivis d'un cinéma en plein air avec un film familial. Un moment convivial ouvert à tous. Dernière info : un **nouveau CMJ** sera élu à la fin de l'année 2026 parmi les élèves de niveau CM1 à 3^e.

Les jeunes ont été accompagnés tout au long de leur mandat par Stéphane Bernard, responsable des affaires scolaires et jeunesse.



LE LORC'H Romy
Maire junior



LE LORC'H Alex



POISSON Chloé



GAGNEL Léa



ROUX Eline



CABUT Amandine



GUINET Lukas



LEMASSON Noémie



DURAND Mani



MAS DURAND
Gabin



BAUDUIN Aaron



ZINS Louise



TAVERNA Evangeline



DURY HIRET
Cadouan



MAS DURAND Charles



*Absents sur les photos :
PIRE Chloé & D'ORSI Tim*



CUVIGNY Cécyliia



ALBEROLA Louane



MARTINEZ Tanys



BOUVET Emy

Les services municipaux

Directrice Générale des Services Mme GOYER Carole

✉ dgs@villars-les-dombes.fr

Responsable du service à la population Mme KSIAZKIEWICZ Claudie

Etat civil (décès / PACS / naissance)

Mme PAYRE Valérie

✉ etatcivil@villars-les-dombes.fr

Mariage/Communication

Mme KSIAZKIEWICZ Claudie

✉ communication@villars-les-dombes.fr

Location/réservation de salles, recensement, cni-passeport

Mme BOCHARD Céline

✉ accueil@villars-les-dombes.fr

OUVERTURE DE L'ACCUEIL :

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Samedi de 8h30 à 12h

Tel : 04 74 98 03 54

✉ www.villars-les-dombes.fr
mairie@mairie-villars-les-dombes.fr



Autres services

PERMIS DE CONSTRUIRE, URBANISME

Mme BERTON Christel

Permanence physique et téléphonique :
lundi et jeudi de 14h à 17h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

✉ urbanisme@villars-les-dombes.fr

CCAS - SERVICE SOCIAL

Assistante sociale : Mme RIERA Sophie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi 8h à 12h, uniquement par téléphone

✉ social@villars-les-dombes.fr

Tel : 04 74 98 31 10 / 06 87 88 47 44

SERVICES TECHNIQUES

Mme COLAS Christelle

Les services techniques de la commune participent aux différents projets d'aménagement urbain et paysager concourant à un cadre de vie agréable.

Les missions internes du service technique sont variées.

Elles s'articulent au quotidien autour de l'entretien de la voirie, de sa propreté, de la maintenance des bâtiments et de l'entretien des espaces végétalisés.

Directrice des services techniques

Mme LADLI Nadira

✉ dst@villars-les-dombes.fr

Accueil / secrétariat

✉ technique@villars-les-dombes.fr

Tel : 04 74 98 01 96

SERVICE JEUNESSE

M. BERNARD Stéphane

Responsable des affaires scolaires,
il anime le Conseil Municipal Jeunes.

✉ jeunesse@villars-les-dombes.fr

Tel : 07 88 37 92 90

POLICE MUNICIPALE

Elle a pour mission la prévention et la protection des biens et des personnes.

✉ police@villars-les-dombes.fr

Tel : 04 74 98 31 17 / 06 85 10 59 49

MÉDIATHÈQUE

Mme GRIMAL Nathalie & Mme MUSSO Maryline

✉ mediatheque@villars-les-dombes.fr

Tel : 04 74 98 26 95

SERVICES INTERNES

Achats : Mme BACELJ Anna

✉ achats@villars-les-dombes.fr

Comptabilité : Mme BOISSIER Caroline

✉ compta@villars-les-dombes.fr

Responsable des ressources humaines :

Mme LY Sarah

✉ personnel@villars-les-dombes.fr

Tel : 04 74 98 03 54

Locations de salles

VOIR LES CONDITIONS DE RÉSERVATION AUPRÈS DE LA MAIRIE.

Salle polyvalente

Réservation et renseignements par mail : accueil@villars-les-dombes.fr

UTILISATEURS	GRANDE SALLE		PETITE SALLE	
PARTICULIERS RÉSIDANT À VILLARS ET ENTREPRISES LOCALES	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER
1 jour	510 €	610 €	310 €	400 €
2 jours consécutifs	650 €	770 €	400 €	500 €
ASSOCIATIONS LOCALES	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER
1 jour	360 €	440 €	225 €	270 €
2 jours consécutifs	450 €	550 €	270 €	300 €
PARTICULIERS EXTÉRIEURS À VILLARS, ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES EXTÉRIEURES	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER
1 jour	930 €	1060 €	600 €	710 €
2 jours consécutifs	1260 €	1430 €	720 €	840 €
FORFAIT UTILISATION CUISINE	180 €	180 €	180 €	180 €
FORFAIT REDEVANCE INCITATIVE DÉCHETS POUR TOUS	16,50 €		16,50 €	

CONDITIONS GÉNÉRALES :

Toute réservation de la salle doit être effectuée au **minimum 2 mois avant la manifestation** et est ouverte à tous les utilisateurs énumérés dans la grille forfaitaire.

PIÈCES À FOURNIR POUR L'ÉTABLISSEMENT DU CONTRAT DE RÉSERVATION :

- Chèque de caution de **1500 €** (**3000 €** en cas d'utilisation de la cuisine)
- Attestation d'assurance responsabilité civile temporaire
- Chèque de caution pour le nettoyage de **350 €** (**700 €** en cas d'utilisation de la cuisine)
- Acompte de 30% du prix de la location

A noter que le chèque de caution de 1500 € est destiné à couvrir les coûts des éventuelles dégradations. En cas d'annulation moins d'un mois avant la manifestation, l'acompte de 30% sera conservé. Le solde sera perçu lors de la remise des clefs.

AUTRES DISPOSITIONS :

Les associations villardoises ou d'utilité publique, s'acquitteront d'une somme de 60 € une fois par an pour la location de la salle.

Après la première utilisation, il sera fait application des tarifs en vigueur définis par délibération du conseil municipal.

Gratuité accordée aux manifestations à but non lucratif pour les établissements scolaires, événements à destination de l'enfance et de la jeunesse, ainsi que les associations caritatives.

Un contrat de location de la salle avec état des lieux entrant et sortant sera établi entre la commune et le demandeur.

A noter qu'en cas de dégradations le montant des réparations sera à la charge du locataire.

NETTOYAGE :

Le nettoyage reste à la charge du locataire.

Lors de l'état des lieux sortant, si la salle ou les matériels ne sont pas rendus à leur état initial, le chèque de caution de 350 € sera encaissé par la commune.



À NOTER



AUTRES SALLES DE RÉUNION À LA LOCATION

À disposition des ASSOCIATIONS et ENTREPRISES

Renseignements : www.villars-les-dombes.fr

Démarches administratives

DOCUMENT	OÙ S'ADRESSER	RENSEIGNEMENTS OU PIÈCES À FOURNIR
	Extrait ou acte de naissance Mairie du lieu de naissance pour les personnes de nationalité française à l'étranger : Ministère des affaires étrangères 11 rue de la Maison Blanche 44941 NANTES cedex 09	Document officiel attestant de l'identité du demandeur (photocopie livret de famille, carte d'identité, ...) ainsi qu'une enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur
	Extrait ou acte de mariage Mairie du lieu de mariage	Document officiel attestant de l'identité du demandeur (photocopie livret de famille, carte d'identité, ...) ainsi qu'une enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur
	Extrait ou acte de décès Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	Nom, prénom et date du décès ainsi qu'une enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur
Extrait de casier judiciaire	Casier Judiciaire National 44317 NANTES cedex 1 – 3615 CJN www.cjn.justice.gouv.fr Tel : 02 51 89 89 51 fax : 02 51 89 89 18	Demande par courrier, joindre photocopie de livret de famille ou de carte d'identité, ainsi qu'une enveloppe timbrée
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de mariage ou du lieu de domicile	Etat civil des conjoints Date et lieu du mariage Etat civil des enfants <i>Gratuit</i>
Carte d'électeur (inscription sur la liste électorale)	Mairie du domicile ou sur internet https://www.service-public.fr	Carte nationale d'identité ou livret de famille Justificatif de domicile <i>Gratuit</i>
Certificat de nationalité française	Greffe du tribunal d'instance de Bourg en Bresse	
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Venir en personne pour signer le document devant l'agent avec une carte nationale d'identité Signature à apposer à la mairie <i>Gratuit</i>
Changement de prénom / nom	Renseignement Mairie du domicile	
Attestation de recensement militaire à partir de 16 ans	Mairie du domicile ou sur internet https://www.service-public.fr	Livret de famille Pièce d'identité Justificatif de domicile
Copie certifiée conforme destinée à des pays étrangers	Toutes les mairies	Document original ainsi qu'une photocopie de ce même document
 Carte grise		Sur internet https://cartegrise.com/
PACS	Mairie du domicile	Renseignements en mairie. Dossier de PACS sur le site internet de la mairie : http://villars-les-dombes.fr/
Mariage	Mairie du domicile des futurs époux ou mairie du domicile des parents des futurs époux	Renseignement en mairie Dossier du mariage sur le site internet de la mairie : http://www.villars-les-dombes.fr/

Carte nationale d'identité et passeport

Nous attirons votre attention sur les délais d'obtention d'une carte d'identité ou d'un passeport.

Le dépôt d'un dossier pour une carte d'identité ou un passeport se fait uniquement sur rendez-vous. Actuellement, le délai pour obtenir un rendez-vous est d'environ 3 mois, auxquels s'ajoute un mois supplémentaire pour recevoir le titre.

Ces délais pourraient encore s'allonger à l'approche des congés d'été.

Pensez à anticiper vos démarches, que ce soit pour des voyages scolaires ou estivaux.



**IMPORTANT : TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ.
ÊTRE PRÉSENT POUR LE RENDEZ-VOUS (MÊME LES MINEURS)**

Prise de rendez-vous sur notre site www.villars-les-dombes.fr ou par téléphone au 04 74 98 03 54

PIÈCES À FOURNIR POUR UNE CARTE D'IDENTITÉ :

Prise de RDV :

<https://www.villars-les-dombes.fr>

Dossier de pré-demande à remplir sur :

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

1ère demande :

- 1 photo d'identité récente de moins de 6 mois conforme
- 1 justificatif de domicile récent
- copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois
- (suivant le lieu de naissance)

Gratuit (délai entre 1 et 3 mois)

Renouvellement :

- ancienne CNI
- 1 photo d'identité
- justificatif de domicile
- date et lieu de naissance des parents
- timbres fiscaux de 25 € en cas de non présentation de l'ancienne carte d'identité



PIÈCES À FOURNIR POUR UN PASSEPORT :

Prise de RDV :

<https://www.villars-les-dombes.fr>

Dossier de pré-demande à remplir sur :

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

Si vous ne possédez ni passeport, ni carte d'identité :

- 1 photo d'identité couleur récente moins de 6 mois conforme
 - 1 justificatif de domicile récent
 - copie intégrale acte de naissance pour les mineurs ou extrait d'acte de naissance avec filiation pour les adultes
 - si divorce : copie jugement de divorce
 - timbres fiscaux : (possibilité de les acheter en ligne sur le site : <https://timbres.impots.gouv.fr>)
- 86€ par adulte, 42€ par mineur de 15 ans et plus, 17€ par enfant de moins de 15 ans,
- pour les personnes naturalisées : certificat de naturalisation

Si vous possédez un passeport ou une carte d'identité plastifiée :

- ancien passeport ou carte d'identité
- 1 photo d'identité couleur récente moins de 6 mois conforme
- 1 justificatif de domicile récent
- timbres fiscaux de 86€ par adulte,
- 42€ pour les mineurs de 15 ans et plus
- 17€ pour les enfants de moins de 15 ans,
- si divorce : copie jugement de divorce pour les mineurs



PROCHAINES ÉLECTIONS : MUNICIPALES EN 2026.

1ER TOUR : 15 MARS | 2ND TOUR : 22 MARS. A LA SALLE POLYVALENTE

ATTENTION : INSCRIPTION OBLIGATOIRE AU PLUS TARD LE 06 FÉVRIER 2026.

Vous trouverez toutes les informations sur le site du service public.

Toute personne peut s'inscrire en ligne : <https://www.service-public.fr/>

Inscriptions listes électorales :

Se présenter en mairie avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 6e vendredi avant le scrutin.

Les jeunes atteignant la majorité entre les deux tours d'un **scrutin pourront voter au deuxième tour.**

Vote par procuration :

Se rendre dans une gendarmerie avec une pièce d'identité et sa carte d'électeur et le numéro d'électeur de la personne qui vote pour vous.



1524
adhérents !



Médiathèque municipale

Responsable : Mme GRIMAL Nathalie

51, passage Jean Ferrat 01330 Villars-les-Dombes
Tel : 04 74 98 26 95

✉ mediatheque@villars-les-dombes.fr

🌐 <http://mediatheque-villars-les-dombes.fr>

📘 Facebook : Médiathèque de Villars-les-Dombes

📷 Instagram : @mediavld

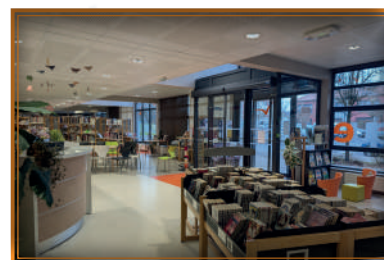
HORAIRES :

Mardi : 9h30 - 12h / 16h30 - 19h

Mercredi : 9h30 - 12h / 13h - 18h

Vendredi : 16h30 - 19h

Samedi : 9h - 12h



SAVIEZ-VOUS QU'À VILLARS-LES-DOBES, UNE MÉDIATHÈQUE SPACIEUSE ET LUMINEUSE DE 300M2, OUVERTE 18H PAR SEMAINE ÉTAIT ACCESSIBLE À TOUS DEPUIS 2010 ?

Les bibliothécaires Maryline et Nathalie ainsi que l'équipe de bénévoles accueillent petits et grands, du mardi au samedi !

En effet, pas besoin d'être inscrit pour venir consulter sur place les documents, assister à une animation, ou bien profiter de l'espace convivialité ! **L'accès est libre et gratuit !**

La médiathèque, ce n'est pas compliqué : **l'inscription** pour emprunter des documents se fait en **moins de 5 minutes!**

L'emprunt est gratuit pour tous les enfants jusqu'à 18 ans, et pour les adultes villardois par décision du Conseil Municipal du 3 décembre 2024. Certains publics peuvent également bénéficier de la gratuité (cf. grille des tarifs).

QUE TROUVE-T-ON À LA MÉDIATHÈQUE ?

Des livres... mais pas que ! Nous vous proposons l'emprunt de CD, DVD et magazines ainsi que des ressources numériques grâce à la Bibliothèque Départementale 01 !

QUE FAIT-ON À LA MÉDIATHÈQUE ?

Il est possible de venir emprunter, mais également visiter une exposition, assister à un spectacle, écouter un concert, voir des films, jouer à des jeux vidéos, participer à un escape game, faire du tricot tout en papotant ou buvant une boisson chaude, troquer des plantes et des graines, se connecter au wifi, accéder à des postes informatiques...

Oui, les bibliothèques ont bien changé, et aujourd'hui, dans notre médiathèque, on ne vous dit plus « Chut ! » mais nous vous invitons à parler et à nous faire part de vos envies, afin que nous devenions « Votre médiathèque idéale » !



LE
SAVEZ-
VOUS ?

Le site de la médiathèque vous permet d'accéder au catalogue en ligne, de consulter votre compte abonné, de prolonger des documents et de suivre l'actualité des animations.

❖ La médiathèque est équipée d'un automate de prêt afin de faciliter vos transactions en toute autonomie.



TARIFS

L'abonnement est obligatoire pour emprunter des documents.

ABONNEMENT	VILLARS	EXTÉRIEUR
Jeune (jusqu'à 18ans)	Gratuit	Gratuit
Adulte	Gratuit	20 €
Famille (plusieurs adultes de la même famille résidant à la même adresse postale)	Gratuit	30 €



Musique, vidéo , presse

Accessibles
24h/24 & 7/7

Offert par la
Bibliothèque numérique
départementale de l'Ain

Renseignez-vous auprès de vos bibliothécaires

Gratuité : étudiants, personnes en recherche d'emploi, bénéficiaires minima sociaux (Revenu de Solidarité Active, Adulte handicapé, Allocation Solidarité Spécifique et Allocation Personnalisée à l'Autonomie), professionnels de la petite enfance, enseignants et éducateurs ainsi que tous professionnels, associations ou services de collectivités favorisant l'accès d'un public à la lecture ou à la culture.



A proximité de la médiathèque, deux possibilités de stationnement, l'une pour les vélos, l'autre pour les voitures.

Moderniser, rénover, construire pour mieux accueillir

L'ÉCOLE MATERNELLE, UN CADRE SÉCURISÉ ET ADAPTÉ

Construite en 1972, l'école maternelle a bénéficié en 2019 d'une **rénovation** et d'un **agrandissement** réalisés en concertation avec les équipes enseignantes. Les espaces, modernisés et lumineux, sont aujourd'hui pleinement **adaptés aux besoins pédagogiques et au bien-être des enfants**.

La présence de **salles dédiées au centre de loisirs** permet une prise en charge directe des élèves au sein de l'établissement, **renforçant la sécurité et facilitant l'organisation quotidienne des familles**.



À VILLARS-LES-DOBES, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE CONSTITUENT UNE PRIORITÉ CONSTANTE DE L'ACTION MUNICIPALE.

Offrir aux jeunes villardoises et villardois des lieux adaptés, des conditions d'apprentissage de qualité et des projets porteurs de sens, c'est investir durablement pour l'avenir de la commune.

À travers ses équipements, ses projets éducatifs et l'engagement de nombreux acteurs locaux, la collectivité œuvre chaque jour pour accompagner sa jeunesse dans son parcours, de la petite enfance à l'adolescence.

L'EXTENSION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SIMONE VEIL, UN BÂTIMENT PENSÉ POUR L'AVENIR

Face à l'augmentation des effectifs et la vétusté de l'espace préfabriqués, une extension de l'école annexe a été construite afin d'**offrir de nouveaux espaces fonctionnels** : classes modernes, bureau de direction, salle des professeurs et salle de réunion.

Conçu dans le **respect des normes environnementales**, le bâtiment allie **accessibilité, confort et qualité** des équipements, offrant aux élèves comme aux enseignants des **conditions de travail optimales**.



LE CENTRE SOCIAL COLIBRI, UN ÉQUIPEMENT EN DEVENIR

Les **travaux de rénovation et d'agrandissement** du centre social Colibri ont débuté et s'étendront jusqu'en 2027. À terme, le futur équipement offrira un **lieu moderne, accessible et ouvert à tous** les publics.

Il comprendra un hall d'accueil, des salles d'activités, une salle de spectacle accessible depuis l'extérieur, une cuisine pédagogique ainsi qu'un espace jeunes et des bureaux repensés.

Conçu avec des **matériaux biosourcés** et équipé de **panneaux photovoltaïques**, le bâtiment alliera **confort, durabilité et qualité d'usage**. Dans l'attente de sa livraison, les activités du centre social se poursuivent dans des locaux provisoires afin d'assurer la continuité du service.



Des projets éducatifs au coeur du quotidien

APPRENDRE ENSEMBLE, GRANDIR ENSEMBLE

À l'école maternelle, le projet d'établissement met l'accent sur le **vivre-ensemble et la coopération**.

Les élèves participent à de **nombreux projets partagés** : défis mathématiques, rencontres musicales, prix des Incorruptibles ou encore des projets intergénérationnels. La politique municipale a tissé des **partenariats forts avec les acteurs locaux pour enrichir la vie scolaire** : carnaval, grande lessive, semaine sans écran, café des parents, échanges avec l'EHPAD ou encore sorties pédagogiques, comme celle des grottes du Cerdon, donnant un **sens concret aux apprentissages**.



UN PROJET JEUNESSE PORTEUR DE SENS

Encadrés par le secteur Jeunes du centre social Colibri, quinze adolescents de 11 à 16 ans portent un **projet de voyage pédagogique et solidaire en Corse**.

Construit collectivement, ce projet mobilise les jeunes autour de la **recherche de financements, d'actions menées sur la commune et d'un engagement environnemental**. Cette expérience développe **autonomie, esprit d'équipe et citoyenneté**, et a fait l'objet d'une restitution partagée avec les habitants.

UNE ANNÉE RICHE EN DÉCOUVERTES À L'ÉCOLE SIMONE VEIL

L'école élémentaire développe de **nombreux projets pédagogiques** tout au long de l'année. Théâtre, prévention, éducation citoyenne, permis piéton et permis vélo rythment le parcours des élèves.

Les actions menées en **partenariat avec la Communauté de communes**, les **échanges intergénérationnels et les sorties pédagogiques** (fermes, villes, sites culturels) viennent compléter les apprentissages. Les **temps forts musicaux et collectifs** renforcent le lien entre les élèves et les équipes éducatives.

Toutes ces actions éducatives sont complétées par des projets de plus grande envergure. Cette année, plus de 100 élèves se retrouveront en classes transplantées dans le Forez avec un support financier significatif de la municipalité.

L'ÉNERGIE DE LA JEUNESSE VILLARDOISE

Le **Conseil Municipal des Jeunes** s'investit activement dans la vie communale. Rénovation du skatepark, création du city stade, actions de sensibilisation, installation de dispositifs de prévention routière, participation aux cérémonies et aux événements locaux témoignent de cet engagement.

Les projets actuels, comme la sécurisation du passage piéton du gymnase ou l'organisation d'une journée festive intergénérationnelle conclue par un cinéma de plein air, illustrent **la volonté des jeunes élus de contribuer concrètement au vivre-ensemble**.



Au-delà des équipements et des projets portés par la commune, plus de **60 associations** villardoises participent activement à l'épanouissement de notre jeunesse

Qu'il s'agisse de sport, de culture, de solidarité ou de loisirs, par leur engagement quotidien, elles constituent un pilier essentiel du dynamisme éducatif et citoyen de Villars-les-Dombes.

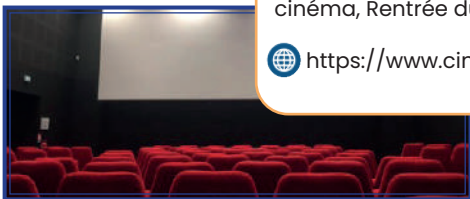
Cinéma Municipal Jean Perrin



Le cinéma offre une palette de films variés. Une salle de **137 places** adaptée aux personnes à mobilité réduite.

Opérations spéciales au tarif national :
Lycées au cinéma, Collèges au cinéma, Ecoles au cinéma, Printemps au cinéma, Fête du cinéma, Rentrée du cinéma.

 <https://www.cineode.fr/villars-les-dombes/>



PLACES TARIF NORMAL	7,00 €
TARIF RÉDUIT : enfant < 12 ans, groupe > 10, collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, pour tous le mercredi et soirée débat	5,50 €
PASS RÉGION	5,00 €
Abonnement 10 places valables 1 an	55,00 €
Location de la salle projection privée (+places tarifs réduit en cas de film distributeur)	200,00 €

ACTION CULTURELLE

DEPUIS 2020, LE GROUPE MUNICIPAL MAJORITAIRE VILLARS EN ACTION S'ÉTAIT ENGAGÉ SUR UNE POLITIQUE CULTURELLE QU'IL N'A CESSÉ DE RENFORCER.

De **nouveaux locaux** ont été aménagés pour l'école de musique, offrant de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves.

La **médiathèque** a également évolué : installation d'une nouvelle banque d'accueil, mise en place d'une boîte à livres, et développement de l'**équipe de bénévoles** — désormais au nombre de sept grâce à l'action de Nathalie et Maryline. Leur participation permet aux agents de se consacrer davantage aux missions d'animation, entre autres puisque la couverture des ouvrages et l'accueil du public sont gérés en partie par les bénévoles.

La mise en place de la **gratuité pour les adultes villardois** n'avait pas emporté l'adhésion de tous les élus, le choix politique s'est pourtant avéré judicieux avec 136 nouveaux adhérents depuis janvier 2025.

Je tiens à remercier l'équipe médiathèque, agents et bénévoles pour leur investissement.

Ce mandat a aussi vu naître le **Festival Vill'Arts**, dont la formule s'est affinée au fil des éditions. D'abord organisé sur le tènement de la Poype, il se déroule désormais à la salle des fêtes. L'objectif reste le même : **rendre la culture accessible au plus grand nombre** à travers des spectacles

musicaux et théâtraux de qualité.

L'indice de satisfaction des spectateurs est à 100% mais la fréquentation générale reste perfectible. En revanche, **le succès des spectacles jeune public** ne se dément pas : plus de 200 spectateurs réunis cette année pour Sans Graine et D'un Bout de Bois Dormant.

Enfin, je tiens aussi à féliciter les associations, le Centre Social Colibri et l'ADAM pour leur investissement dans le domaine de la culture notamment lors de la Fête de la Musique.

Le mandat municipal arrive à terme mais l'action culturelle ne s'arrête pas là. J'invite la prochaine équipe municipale à s'investir dans la démarche culturelle actuellement mise en place pour l'améliorer et l'enrichir.

François MARÉCHAL

1er adjoint Délégué au développement urbain et à la culture
7e vice-président de la Communauté de Communes de la Dombes
Délégué au SCoT, ADS, PLUI



GRANDIR AVEC LA CULTURE

LE SAVIEZ-VOUS ?

LES BIBLIOTHÉCAIRES ACCOMPAGNENT VOS ENFANTS DE LA PETITE ENFANCE JUSQU'À L'ADOLESCENCE !

Quand la médiathèque est fermée au public, ses bibliothécaires continuent d'**animer la vie culturelle** en accueillant régulièrement les classes de **maternelle** et de **primaire**.

Ces **temps privilégiés** permettent aux enfants de découvrir les collections jeunesse à travers de **nombreuses activités** : explorer l'univers du livre et ses métiers, apprendre à faire une recherche documentaire, créer des histoires ou une planche de BD, participer à un escape game, s'initier au codage, ou encore découvrir les premiers pas du cinéma et l'éducation aux médias.

À chaque visite, les classes repartent avec une sélection de livres à lire en classe.

Les bibliothécaires interviennent aussi auprès des **collégiens**, que ce soit lors d'animations ponctuelles (concours de lecture à voix haute, concours de nouvelles...) ou au sein d'un club de lecture organisé à la médiathèque.

La petite enfance n'est pas oubliée : la médiathèque accueille le relais des assistantes maternelles, et les bibliothécaires se rendent au multi-accueil et au RAM pour raconter des histoires aux tout-petits — car oui, **la lecture, c'est bon pour les bébés !**



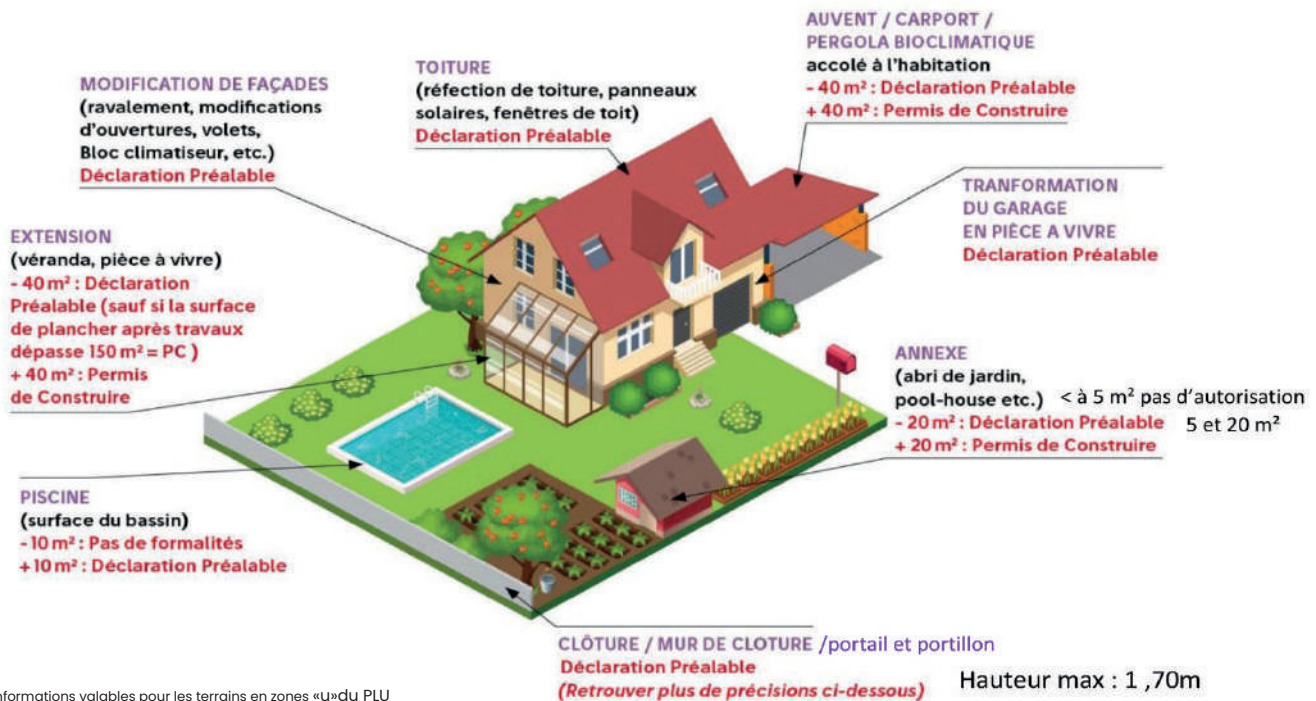
Informations d'urbanisme

JE DOIS FAIRE DES TRAVAUX, QUELLES SONT LES DÉMARCHES À EFFECTUER ?

Selon les travaux envisagés, il peut être nécessaire de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme : soit une DP (Déclaration Préalable) soit un PC (Permis de Construire). L'instruction des dossiers va permettre de vérifier la conformité du projet au regard des règles du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Si votre projet, par sa nature et/ou ses dimensions n'est pas soumis à autorisation, il doit néanmoins être conforme au PLU.

ATTENTION :

si la construction, par extension ou surélévation, a pour effet de porter la surface de plancher totale ou l'emprise au sol au de-là de 150m², un permis de construire avec architecte est nécessaire.



Informations valables pour les terrains en zones «U»du PLU

SAISIE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE (SVE) DES DEMANDES D'URBANISME

À COMPTER DU 1ER JANVIER 2025, LE DÉPÔT DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME PAR LES PERSONNES MORALES DEVRA OBLIGATOIREMENT SE FAIRE DE MANIÈRE DÉMATÉRIALISÉE VIA LE SERVICE EN LIGNE GRATUIT

NE SONT PAS CONCERNÉES PAR CETTE NOUVELLE DISPOSITION : Les CU (Certificats d'Urbanisme) | Les DOC (Déclarations d'Ouverture de Chantier) | Les DAACT (Déclarations Attestant l'Achèvement et la conformité des Travaux) | Les DIA (Déclarations d'Intention d'Aliéner) | Les AT (Autorisations de Travaux)

NOTE IMPORTANTE : Les AT liées à des Permis de Construire (PC) doivent être déposées par voie électronique par les personnes morales dans les communes de plus de 3 500 habitants, car elles constituent des pièces obligatoires du PC.

LES AVANTAGES DE LA SVE

- Un service accessible 7j/7 - 24h/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou d'envoyer votre dossier par courrier.
- Consultez l'**avancement de votre dossier** directement en ligne **en temps réel**.
- Une **aide en ligne** pour constituer votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.
- Une gestion plus efficace et connectée pour un **traitement rapide des demandes**.
- **Réduction des coûts d'impression** des dossiers et pièces complémentaires.

COMMENT FAIRE ?

1. Connectez-vous sur <https://portail.siea-sig.fr/sve>, choisissez votre commune, et créez un compte.

2. Remplissez le formulaire en ligne pour :

- Permis de Construire (PC)
- Permis de Démolir
- Permis d'Aménager
- Déclarations Préalables de Travaux et Enseignes Commerciales
- Certificats d'Urbanisme (CU)
- Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

3. Joignez les documents numériques requis (consultez les fiches pratiques sur le site de la commune, rubrique « urbanisme »). Validez et envoyez votre dossier.

RAPPEL :

Les demandes transmises par d'autres moyens numériques (email) ne seront pas prises en compte. Pour les personnes physiques, les dépôts au format papier restent possibles **sur rendez-vous** :

SERVICE URBANISME

15 place de l'Hôtel de Ville
01330 Villars-les-Dombes
urbanisme@villars-les-dombes.fr
Tel : 04 74 98 03 54



VIE PRATIQUE

LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le mardi matin de 8h à 12h

Marché alimentaire et manufacturé
Place du marché



LE CIMETIÈRE

Du 1er octobre au 31 mars
de 7h30 à 18h

Du 1er avril au 30 septembre
de 7h à 20h30



DÉCHÈTERIE COMMUNALE DE VILLARS-LES-DOBES

ZAC de la Tuilerie, 01330 Villars-les-Dombes

Téléphone : 04 28 36 12 12

Site web : <https://www.mon servicedechets.com/fr/CC-de-la-Dombes/Particulier>

Conditions d'accès :

L'accès est réservé aux détenteurs d'un badge. Vous pouvez demander le formulaire pour l'obtenir auprès de la Communauté de Communes de la Dombes ou directement à l'accueil de la déchèterie.

Horaires d'hiver

du 1er octobre au 31 mars :

Lundi, mardi, vendredi, samedi :

9h-12h30 et 13h30-17h

Mercredi : 9h-12h30



Horaires d'été

du 1er au 30 septembre & du 1er avril au 30 juin :

Lundi, mardi, vendredi, samedi :

9h-12h30 et 13h30-18h

Mercredi : 9h-12h30

Du 1er juillet au 31 août :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 7h-13h

Samedi 7h-13h et 14h-17h

DÉFIBRILLATEURS

Des défibrillateurs automatiques externes (DAE) sont disponibles 7j/7 et 24h/24 (sauf Salle polyvalente et Halle des sports).

EMPLACEMENTS DANS LA COMMUNE :

A l'extérieur

École élémentaire, Maison des associations, Halle des Sports, Maison de santé, Rue des Sires.

A l'intérieur

Salle polyvalente et Halle des sports

POURQUOI DES DÉFIBRILLATEURS ?

Avec près de 50 000 décès annuels en France dus à des arrêts cardiaques, la municipalité a équipé les lieux fréquentés pour permettre à tout témoin d'un arrêt cardiaque d'agir rapidement.

COMMENT SE SERVIR D'UN DÉFIBRILLATEUR ?

3 gestes = 1 vie

- ✓ Appeler les secours
- ✓ Commencer immédiatement le massage cardiaque
- ✓ Défibriller

CHACQUE MINUTE GAGNÉE AUGMENTE DE 10 % LES CHANCES DE SURVIE.



ZONE BLEUE

STATIONNEMENT -PLACE EN ZONE BLEUE

Les emplacements de stationnement sont gratuits durant 1h30 (de 9h à 12h et de 14h à 19h, du lundi au samedi, sauf les jours fériés) ainsi que les emplacements de très courtes durées.



Sont concernées les rues:

- RD 1083
- Rue Gilbert Boullier
- Place de Verdun
- Place de l'Hotel de Ville
- Rue du commerce
- Place du marché
- Rue de l'industrie
- Rue de l'agriculture (cimetière)



ARRÊTÉ DE CIRCULATION POUR MANIFESTATION OU TRAVAUX SUR LE DOMAINE PUBLIC

Les associations, entreprises et particuliers souhaitant **organiser une manifestation ou réaliser des travaux** sur le domaine public doivent impérativement adresser une **demande à la mairie**.

Un **formulaire spécifique**, disponible en mairie, doit être rempli pour chaque type de demande (exemples : ouverture de buvette, vente au déballeage, déménagement, interdiction temporaire de stationnement, réglementation de la circulation).

MODALITÉS

La demande doit être déposée au moins **15 jours avant la date prévue**, auprès de la mairie pour transmission à la Police Municipale. Les associations ne peuvent pas faire leur demande par téléphone.

Pour toute précision ou accompagnement, n'hésitez pas à vous rapprocher des services municipaux.

FOURRIÈRE AUTOMOBILE

La SARL Ain Auto Assistance, agréée par la Préfecture de l'Ain depuis le 6 décembre 2017, a été mandatée par la commune de Villars-les-Dombes pour :

- ✓ L'enlèvement, le transport et le gardiennage des véhicules.
- ✓ La remise aux services du Domaine des véhicules abandonnés.
- ✓ La remise à une entreprise de démolition des véhicules prescrits en fourrière sous l'autorité du Maire, via la Police Municipale.

INTERVENTIONS ASSURÉES

L'entreprise intervient **sur tout le territoire communal pour enlever les véhicules signalés** par l'autorité publique, quel que soit leur état ou emplacement, notamment :

- ✓ Véhicules en infraction de stationnement continu de plus de 7 jours sur la voie publique (hors épaves).
- ✓ Véhicules gênant la circulation.
- ✓ Véhicules en infraction aux arrêtés municipaux sur la circulation et le stationnement.
- ✓ Véhicules soumis à des décisions judiciaires.
- ✓ Véhicules stationnés sur des voies publiques ou privées ouvertes à la circulation.

TYPES DE VÉHICULES CONCERNÉS

- ✓ Véhicules de tourisme et utilitaires.
- ✓ Caravanes et camping-cars.
- ✓ Deux-roues, tricycles et quadricycles, motorisés ou non.

La SARL s'engage à intervenir rapidement pour chaque demande émanant des autorités locales.



RESPECT ET PROPRETÉ : LES CHIENS DANS L'ESPACE PUBLIC

La commune dispose d'un **parc à chiens situé rue Carnot**. Ce lieu, conçu comme des toilettes pour chiens, aide à maintenir les espaces piétonniers propres tout en accueillant les animaux de compagnie.

Pour faciliter le ramassage des déjections, **18 distributeurs de sacs** sont installés dans différents endroits clés : Place de l'Hôtel de Ville, Place de la Résistance, à la gare, devant le cimetière, etc.

OBLIGATION DE RAMASSAGE

Le ramassage des déjections canines dans l'espace public est une **obligation légale**. C'est un geste simple mais essentiel pour préserver la propreté et le confort de tous. Ne pas ramasser expose les propriétaires à une verbalisation.

RAPPEL DES RÈGLES

Un arrêté municipal impose que les chiens soient **tenus en laisse** dans le centre-ville et aux abords des terrains de sport.



ENVIRONNEMENT PROPRETÉ DES RUES

Rappel des règles sur l'espace public de la commune de Villars-les-Dombes

«le dépôt, abandon, jet ou déversement, en lieu public ou privé (à l'exception des emplacements désignés à cet effet) d'ordures, déchets, déjections animales, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature que ce soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation, sont punis d'une contravention de 4^e classe, 135 euros».

Sanctionné par les Articles R 541-76-1 du code de l'environnement et R 634-2 du code pénal.



LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES

Les nuisances sonores sont une cause fréquente de conflits de voisinage. Voici les règles à respecter pour limiter les bruits gênants :

HORAIRES POUR LES TRAVAUX BRUYANTS

Selon l'arrêté préfectoral du 9 septembre 2013

- **Jours ouvrables** : 8h à 12h et 14h à 19h30
- **Samedis** : 9h à 12h et 15h à 19h
- **Dimanches et jours fériés** : 10h à 12h



Ces horaires concernent les outils bruyants tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses, etc.

MUSIQUE AMPLIFIÉE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Les exploitants diffusant régulièrement de la musique amplifiée doivent respecter des normes strictes :

- **Niveau sonore maximum intérieur** : 105 dB en moyenne et 120 dB en crête.

Une étude d'impact acoustique est obligatoire pour prévenir les nuisances.

Textes de références. -Code général des collectivités territoriales (articles L2212-2 et L2214-4), Code la santé publique (articles L1311, L1311-2 et R 1336-6 à R 1336-10), Code pénal (article R 623-2), Code l'environnement (articles L571-1 à L571-26), Décret N°98-1143 du 15 décembre 1998 relatif aux prescriptions applicables aux établissements ou locaux diffusant à titre habituel de la musique amplifiée, Arrêté du 15 décembre 1998 pris en application du décret n°98-1143 du 15 décembre 1998, L'arrêté préfectoral «bruit» du département.

BRUITS DES VÉHICULES MOTORISÉS

Selon le décret n°2022-1 du 3 janvier 2022 :

- Les véhicules ne doivent pas émettre de bruits excessifs pour les usagers et riverains.
- Les dispositifs d'échappement doivent être en bon état, sans modifications réduisant leur efficacité.

LES CONTREVENANTS S'EXPOSENT À UNE AMENDE DE 135 €, AVEC UNE POSSIBLE IMMOBILISATION DU VÉHICULE.

Agissons ensemble pour un cadre de vie agréable et respectueux !

ENTRETIEN DU DOMAINE PUBLIC : LES OBLIGATIONS DES RIVERAINS

Les riverains doivent veiller à l'entretien des trottoirs et accotements devant leur habitation pour garantir une circulation piétonne fluide.

Ils sont responsables :

- Du **balayage**, de la **tonte**, de l'**entretien des fossés**, et du **déneigement** jusqu'au caniveau ou à 2 m de leur façade en l'absence de trottoir.
- En cas de neige, de regrouper celle-ci en cordon sur le trottoir, en laissant le caniveau dégagé, et de répandre du sel ou de la saumure en cas de verglas.
- Du nettoyage de leurs **descentes d'eau pluviale et boîtes de branchement des eaux usées** jusqu'au domaine public.
- De l'**entretien des haies** pour qu'elles ne gênent ni les voies ni les réseaux.
- De l'**arrachage des plantes invasives** comme l'ambroisie.

CIRCULATION ET MOBILITÉ : NOUVELLES RÈGLES POUR LES TROTINETTES ÉLECTRIQUES

Âge minimum relevé à 14 ans.

Cette mesure vise à réduire les risques d'accidents en raison du manque d'expérience des plus jeunes.

Ce nouvel âge minimum correspond également à celui requis pour conduire des cyclomoteurs ou des voitures.



AMENDES RENFORCÉES

Transport de passagers ou conduite sur des voies interdites : 135 € (au lieu de 35 €).

Circulation sur les trottoirs : 135 € (sauf autorisation municipale).

RÈGLES DE CIRCULATION

En agglomération : circuler sur les pistes/bandes cyclables ou, à défaut, sur les routes limitées à 50 km/h maximum.

Hors agglomération : obligatoire sur les voies vertes et pistes cyclables.

ENGINS CONCERNÉS

Ces règles s'appliquent à tous les engins motorisés de déplacement personnel, comme les gyropodes, monoroues électriques et hoverboards.

ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

Votre trottinette doit être équipée de : freinage, avertisseur sonore, feux avant/arrière, et dispositifs réfléchissants.

Pour votre sécurité : port du casque obligatoire et assurance responsabilité civile requise.

Référence : Décret n°2023-848 du 31 août 2023.

LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES : UNE AMENDE FORFAITAIRE MISE EN PLACE

Pour lutter contre les dépôts sauvages, la commune met en place une amende administrative forfaitaire. Tout abandon de déchets hors des lieux autorisés, sur la voie publique ou visible depuis celle-ci, est considéré comme un dépôt sauvage.

Lorsqu'un auteur est identifié, une **procédure administrative** s'ouvre : information de la personne concernée, délai de 10 jours pour répondre, puis possibilité pour le Maire de prononcer une mise en demeure, une amende et d'exiger la remise en état. La commune peut ensuite intervenir **aux frais du contrevenant**. Ces mesures n'excluent pas d'éventuelles poursuites pénales.

Montants :

- Frais de dossier : **150 €**
- Enlèvement des déchets :
< 1 m³ : **500 €** | 1 à 3 m³ : **1 000 €** | 3 m³ : **1 500 €**
- Intervention d'un véhicule communal : **300 € / demi-journée**
- Dépôts dangereux ou volumineux : **facturation des frais réels en plus de l'amende.**

Cette mesure vise à **préserver propreté, sécurité et qualité de vie** pour tous.

BRÛLAGE



Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et des déchets verts est **INTERDIT** et réprimé par la loi pour des raisons de nuisances, de risques d'incendie et de pollution.

Merci de les recycler sur place ou de les apporter à la déchèterie.

AMBROISIE



Chaque propriétaire de terrain est responsable de l'arrachage des espèces invisibles.

Elle sort de terre selon les années, dès fin avril puis pousse assez lentement jusqu'en juillet. Les inflorescences se forment assez vite et viennent à maturité vers mi-août et à ce moment là, le pollen particulièrement allergisant se disperse. La pollinisation dure jusqu'en octobre puis les graines tombent sur le sol. Les graines d'ambrosie peuvent rester viables plus de dix ans dans le sol.

Le riverain doit donc s'occuper de son terrain en y pratiquant un entretien à la fois régulier et adapté, de nature à empêcher la prolifération des pieds d'ambrosie.

LES MOYENS PRÉVENTIFS : NE PAS LAISSER LES TERRAINS NUS OU EN FRICHE.

L'ambrosie ayant besoin de lumière pour germer et redoutant la concurrence, il convient de mettre en œuvre toutes les techniques qui peuvent s'opposer à son développement :

- Éviter de retourner ou gratter une terre que l'on sait infestée.

- Réinstaller le plus vite possible un couvert végétal : aménagement paysager, végétalisation, pelouse, ...
- Protéger le sol par des matériaux bloquant la végétation : géotextiles, paillis de copeaux de bois, broyats de palettes, pierre concassée...
- Favoriser la croissance des végétaux en place pour faire concurrence à l'ambrosie (graminées, luzerne, ...)

LES MOYENS CURATIFS : L'INTERVENTION AVANT FLORAISON

Il est préférable de supprimer la plante durant sa phase de croissance avant la floraison. Si l'intervention se fait durant la pollinisation d'août à octobre il faut porter un masque pour se protéger du pollen.

La formation des graines se fait d'octobre à novembre. Dans ce cas il est important de prendre des précautions pour ne pas disperser les graines.

L'ARRACHAGE EST LE GESTE LE PLUS SIMPLE ET LE PLUS RADICAL.

L'utilisation des outils mécaniques (fauchage, broyage, tonte rase, ...) doit être réalisée régulièrement pour éviter que la plante ne repousse. Cette technique est à proscrire quand la plante est en graines.

Pour plus d'informations sur cette plante

Consultez le site : <http://www.ambrosie-risque.info>

FRELON

Vous avez découvert un nid de frelon asiatique dans le département de l'Ain ?

Il est important de signaler cette découverte ! Que ce soit pour un nid ou des insectes isolés vous pouvez utiliser notre formulaire de signalement. Le signalement ne vous engage pas à faire procéder à la destruction du nid à vos frais.

- ✓ www.frelonsasiatiques.fr
- ou
- ✓ <https://lefrelon.com/ain/signaler-frelon-asiatique.html>



MA SÉCURITÉ | UNE APPLICATION GRAND PUBLIC

Lancée officiellement le 8 mars 2022 par le ministère de l'Intérieur, l'application mobile **Ma Sécurité** est un outil moderne et gratuit, accessible sur tous les smartphones via les plateformes de téléchargement habituelles. Elle simplifie les échanges avec la police et la gendarmerie en proposant des services adaptés à vos besoins, accessibles 24h/24 et 7j/7.

FONCTIONNALITÉS PRINCIPALES:

- Un service de **chat 24h/24 et 7j/7** pour échanger directement avec un gendarme ou un policier.
- Services de **pré-plainte et de signalement en ligne**.
- **Liens vers les plateformes de formalités administratives**.
- Les **actualités locales de sécurité** et des notifications personnalisées.
- Des **conseils de prévention** adaptés à vos besoins (sécurité routière, domicile, etc.).
- Une cartographie des points d'accueil, **commissariats et brigades de gendarmerie** à proximité, avec leurs coordonnées et horaires d'ouverture.
- Regroupement de tous les **numéros utiles** pour une intervention rapide.
- Une fonctionnalité introduite en 2021 pour **signaler anonymement des points de deal**, déjà à l'origine de plus de 10 000 signalements.



POURQUOI UTILISER MA SÉCURITÉ ?

- ✓ Disponible gratuitement pour tous, quel que soit votre modèle de téléphone.
- ✓ Une réponse rapide et adaptée grâce à un accès direct aux forces de l'ordre.
- ✓ Une interface centralisée pour toutes vos démarches et besoins en sécurité.

CONTRAT DE SÉCURITÉ : PREMIÈRES ACTIONS CONCRÈTES

Après la signature du contrat de sécurité le 25 septembre 2024 dans le cadre du programme « Petite Ville de Demain », piloté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), la commune de Villars-les-Dombes et la gendarmerie ont engagé un **partenariat structuré**.

Inscrit dans le plan stratégique GEND 2024, ce partenariat vise à proposer des **solutions adaptées pour renforcer la sécurité du quotidien**, intégrer les enjeux de sûreté dans les projets communaux et impliquer davantage les acteurs locaux.

OBJECTIFS ET ACTIONS ENGAGÉES

La signature du contrat a officialisé une collaboration fondée sur :

- une **coordination renforcée** entre la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale ;
- des **actions de prévention** auprès des personnes fragiles et dans les écoles ;
- des **conseils** aux acteurs économiques, élus et services municipaux ;
- la **lutte contre les incivilités**, les trafics, la délinquance sur la voie publique, ainsi que la prévention des cambriolages et comportements irrespectueux.

Le suivi du contrat est assuré par un comité de pilotage qui analyse chaque année les résultats obtenus.

UN PREMIER BILAN

Depuis le remplacement des 14 caméras installées en 2017, sept nouvelles caméras dernière génération sont venues compléter le dispositif, portant le total à **21 caméras**.

Un plan triennal, actuellement en première phase, permettra de renforcer encore la couverture du territoire et de lutter efficacement contre les incivilités. Cet équipement est régulièrement utilisé par la police et la gendarmerie et contribue à de nombreuses interpellations.

Pour améliorer la sécurité des agents, la Police Municipale sera également dotée de **caméras-piétons en 2026**, en complément de son armement.

Par ailleurs, les **travaux de la nouvelle gendarmerie** débuteront au 1^{er} semestre 2026, marquant une étape importante pour renforcer durablement la présence des forces de l'ordre sur le territoire.

UN PARTENARIAT INTERCOMMUNAL ÉLARGI

Les communes de Villars-les-Dombes, Saint-André-de-Corcy, Saint-Marcel-en-Dombes et Mionnay se sont associées au sein d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), en lien avec l'État et la Gendarmerie Nationale.

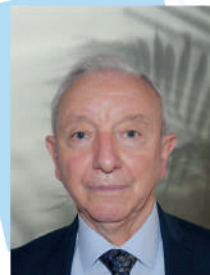
Le CISPD vise à :

- favoriser le partage d'informations entre partenaires ;
- observer et analyser les phénomènes d'incivilité et de délinquance ;
- définir des objectifs communs ;
- élaborer et suivre des programmes d'actions ;
- coordonner et évaluer les actions menées.

Le préfet accompagne la mise en place et le fonctionnement de ce comité, qui abordera notamment les questions de vols et cambriolages, violence routière, violences intra-familiales, délinquance, incivilités, nuisances et problématiques liées à la jeunesse.

Michel MACON

5^e adjoint
Délégué à la sécurité,
sports, relations avec les
associations



POMPIERS

L'année 2025 s'est achevée avec une activité particulièrement intense pour le Centre d'Incendie et de Secours de Villars-les-Dombes.

Les **41 sapeurs-pompiers volontaires et 5 sapeurs-pompiers professionnels** ont réalisé 800 interventions au cours de l'année. 10 jeunes sapeurs-pompiers sont en cours de formation pour intégrer les effectifs à l'avenir.

L'augmentation du nombre d'interventions se poursuit, avec une **hausse de 13 % par rapport à 2024**. Pour mémoire, le centre comptabilisait 470 interventions en 2022 : une évolution qui témoigne de l'investissement constant des équipes au service de la population Villardoise et des communes environnantes.

Qu'il s'agisse de secours à personnes, d'accidents de la route, d'incendies ou d'opérations diverses, les sapeurs-pompiers Villardois font preuve d'un dévouement et d'un professionnalisme exemplaires, **24 heures sur 24, tout au long de l'année** afin d'assurer votre sécurité et protéger vos biens.

Afin de poursuivre cette mission essentielle, **nous recrutons de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires**. Votre centre de secours recherche également du personnel médical : **infirmiers et médecins**.

Si vous souhaitez vous engager pour votre commune, vivre une expérience humaine forte et utile, rejoignez-nous !

villars-les-dombes@sdis01.fr – 06 59 59 99 13

Je remercie chaleureusement l'ensemble des sapeurs-pompiers Villardois pour leur dévouement sans faille, leurs familles, la municipalité et l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien fidèle.

L'ensemble des sapeurs-pompiers de Villars-les-Dombes vous adresse à toutes et à tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2026 : qu'elle soit placée sous le signe de la solidarité, de la sécurité et du courage.

Bonne et heureuse année 2026 !

Le Chef de Centre

Lieutenant 2^{ème} classe Laurent GOYARD



En cas de
sinistre,
composez le



SERVICES AU PUBLIC



GENDARMERIE BRIGADE DE PROXIMITÉ

Tel : 04 74 98 02 17

COB VILLARS-LES-DOBES

(Communauté de Brigades) : commandée par le major Philippe MOISSON

BP VILLARS-LES-DOBES

(Brigade de Proximité) commandée par l'adjudant-chef Jonathan MANGION ;

BP SAINT-ANDRÉ-DE-CROC

(Brigade de Proximité) : commandée par l'adjudant-chef Jérôme POTTIER, adjoint au commandant de communauté de brigades.

Horaires d'ouverture

pour l'accueil du public

Lundi au samedi

de 8h à 12h et de 14h à 18h

Dimanche et jours fériés

de 9h à 12h et de 15h à 18h



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

(spécialisé Secteur Public Local)

Tel : 04 74 55 02 53

100 av Maréchal Foch

01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Ouverture au public:

les lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h00



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Établissement judiciaire de proximité, la maison de Justice et du Droit vous accueille pour vous informer gratuitement sur vos droits et vous proposer certains modes amiables de règlements de conflits.

34, Cours Verdun

01000 Bourg-en-Bresse

Tel : 04 74 14 01 40

Fax : 04 74 14 01 48

<http://www.justice.gouv.fr/>



GARE SNCF

61 rue des Acacias

01330 Villars-les-Dombes

Horaires d'ouverture du guichet :

du 04 au 26 du mois :

lundi au vendredi de 9h00 à 11h30
et 12h00 à 19h20

du 27 au 03 du mois suivant :

lundi au vendredi de 6h30 à 11h30
et 12h à 19h20

**En dehors de heures d'ouverture,
un distributeur automatique de
billets SNCF est à votre disposition
sur les quais.**

Pour tout renseignement :

N° national | Tel : 3635

Allo TER | Tel : 09 69 32 21 41

ter-sncf.com (régional),

www.voyages-sncf.com (national)

Le point de vente est fermé samedi,
dimanche et jours fériés.



GESTIONNAIRE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Service client

Tel : 0969 321 855

Sécurité/dépannage

Tel : 0972 675 00

Pour suivre l'évolution d'une
coupure et connaître l'heure
approximative de rétablissement
du courant, vous pouvez consulter
notre site enedis.fr/panne-et-
interruption



DISTRIBUTEUR DE GAZ NATUREL

Service client

Tel : 0969 363 534

Urgence 24h/24

Tel : 0800 473 333



Tel : 3631 appel non surtaxé
<https://www.laposte.fr/>

L'agence communale

25 place de l'Hôtel de Ville

Horaires d'ouverture

Mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h

Mercredi et vendredi de 14h à 17h.

La Poste vous accueille au **centre
courrier** de Villars-les-Dombes,
ZAC de la Tuilerie

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 11h00 et de 14h30 à 16h30

Service en ligne :

<https://www.laposte.fr/>

<https://www.labanquepostale.fr/>

Levées

Du lundi au vendredi : 15h30

Le samedi : 11h30

LOCKER LA POSTE

La mairie, en partenariat avec La Poste,
a installé des lockers. Vous pourrez
désormais vous faire livrer vos colis en
consigne Pickup (si la taille de votre colis
le permet).

Ces lockers sont situés avenue Charles
de Gaulle, sur le parking, après le
restaurant Sushi K.



FOURNISSEUR D'EAU

Service client

Tel : 03 60 56 40 46

Urgence 24h/24

Tel : 03 60 56 40 48



FOURNISSEUR D'EAU

Service client

Tel : 0977 408 408

Urgence 24h/24

Tel : 0977 401 130

URGENCE		Qui appeler ?					
SAMU	GENDARMERIE NATIONALE	POMPIERS	ENFANCE MALTRAITÉE	CENTRE ANTIPOISON	SOS MÉDECIN	N° D'URGENCE EUROPÉEN	
15	17	18	119	04 72 11 69 11	36 24	112	

Janvier	Mercredi 7	Salle polyvalente	Donneur de sang	Don du sang	15h15 à 19h15
	Samedi 10	Salle polyvalente	Loisirs et Amitié	AG+repas dansant	Vend.11h au sam.21h
	Samedi 17	EHPAD Public	ADAM	Atelier danses trad.	10h à 12h
	Dimanche 18	Salle polyvalente	CCAS	Habitat Participatif	18h à 21h
	Samedi 10	Salle Laurac	Médiathèque	Conteuse	9h à 12h
	Ven.9 au Sam.10	Salle Polyvalente	Loisirs et amitié	AG + repas dansant	Vend. 11h au sam.21h
	Samedi 10	Halle des Sports + Salle réunion	Dombes Handball	Championnat officiel	
	Samedi 17	EHPAD Public	ADAM	Atelier danses trad.	10h à 12h
	Dimanche 18	Salle polyvalente	Mairie	Voeux du Marie	Matin
	Ven.23 au Dim.25	Maison des associations	Centre Social Colibri	Villars-les-Scènes	8h à 23h
	Ven.23 au Dim.25	Halle des sports	Badminton	Championnat dép. Phase 1	6h à 23h30
Février	Jeudi 5	Salle polyvalente	Loisirs et Amitiés	Soirée Sainte Agathe	8h à 21h
	Sam.7 au sam.14	Maison des associations	Centre Social Colibri	Formation BAFA	Journée
	Samedi 14	Salle polyvalente	ESMV	Salon du Livre	8h à 19h30
	Mardi 17	Parvis de l'église - Côté mairie	ESMV	Vente de bugnes	14h à 18h
	Mar.17 au vend.20	Salle Douillet-Parker	Dombes Gym Détente	Stages de danses	Horaires habituels
	Jeudi 19	Halle des sports + salle de réunion	Badminton	Tournoi officiel en soirée	Journée + soirée
	Sam. 21 & Dim. 22	Salle polyvalente	Centre Social Colibri	Exposition & Animation Lego	Journée
	Samedi 28	Halle des sports + salle de réunion	Badminton	Nuit du Bad	Sam.16h30 au dim.11h
Mars	Dimanche 1	Halle des sports + salle de réunion	Dombes Gym Detente	ARC Champ. National Hiver	11h à 22h
	Mercredi 4	Salle polyvalente	Donneurs de sang	Don du sang	15h15 à 19h15
	Dimanche 8	Halle des sports + salle de réunion	Sou des écoles	LOTO	Journée
	Sam.7 & Dim.8	Salle polyvalente	Coeur de Vigne	Salon des Vins	7h à 23h
	Dimanche 15	Salle polyvalente	Mairie	ELECTIONS MUNICIPALES	à définir
	Samedi 14	EHPAD Public	ADAM	Atelier danses trad.	10h - 12h
	Jeudi 19	Salle des expositions	Mairie	Fin des combats en Algérie	
	Dimanche 22	Salle polyvalente	Mairie	ELECTIONS MUNICIPALES	
	Jeudi 26	Salle Polyvalente	CCAS	Forum de l'emploi	Journée
	Sam.28 & Dim.29	Salle Polyvalente	Scrabble en Dombes	Qualif. champ. France	Week-end
	Dimanche 29	Halle des sports + salle de réunion	Dombes Handball	Tournoi U9	12h à 19h
Avril	Mercredi 1	Halle des sports + extérieurs	Mairie	Sports inclusifs	Journée
	Vendredi 3	Salle polyvalente	APE	Carnaval	Journée + soirée
	Mercredi 8	Halle des sports + salle de réunion	Badminton	Tournoi Elles au bad	15h à 23h30
	Samedi 18	Boulodrome	Club de pétanque	Champ. doublette mixte	Journée
	Samedi 25	EHPAD Public	ADAM	Atelier Danse trad.	10h à 12h
	Dimanche 26	Halle des sports + salle de réunion	Dombes Gym Détente	ARC Compèt. Dépt	6h30 à 20h
	Mercredi 29	Salle polyvalente	Donneurs de sang	Don du sang	15h15 à 19h15
Mai	Vendredi 8	Monuments aux morts + salle polyvalente	Mairie	Cérémonie	
	Samedi 9	Salle polyvalente	ADAM École de musique	Concert des ateliers	8h à minuit
	Dimanche 10	Salle Douillet-Parker	Clown d'en vie	Rencontre de Clowns	8h30 à 18h30
	Samedi 30	EHPAD public	ADAM École de musique	Atelier de danses trad.	10h à 12h

Juin	Samedi 6	Salle polyvalente	Harmonie de la Dombes	Concert de Printemps	11h à 23h
	Dimanche 7	Salle polyvalente	Carpe Diese	Festival de chorales	Journée
	Mardi 9	Halle des sports	CCAS	Salon seniors	Journée
	Dimanche 14	Salle polyvalente	Tennis Club villardois	Vide grenier	Journée
	Jeudi 18	Monument aux morts + mairie	Mairie	Cérémonie commémorative	
	Ven.19 au lun.22	Salle polyvalente	Mairie	Fête de la Musique	
	Samedi 20	Halle des sports + Salle de réunion	Judo Club villardois	AG + gala	8h à 12h
	Mercredi 24	Salle polyvalente	Donneurs de sang	Don du sang	15h15 à 19h15
	Vendredi 26	Salle polyvalente	Dombes Gym Detente	Gala	A-M + soirée
Juillet	Jeudi 9	Boulodrome	Amicale des boules	Coupe Fructus	8h30 à 20h30
	Ven. 3 (au 1er août)	Salle polyvalente	Cuivres en Dombes	Festival	Soirée
	Dimanche 13	Parking Halle des sports + stabilisé	Mairie +Amicale des SP	Fête naionale	
	Mercredi 15	Halle des sports + salle de réunion	Badminton	Tournoi officiel	15h à 23h30
Août	Samedi 22	Stade municipal	BCVILLARDOIS	Concours de pétanque	14h à 1h
	Jeudi 27	Boulodrome + S. polyvalente	Amicale Boules Villardoise	Vétérans Challenge J.Perrin	8h à 20h
	Sam. 29 & dim.30	Halle des sports + salle de réunion	Dombes Handball	Tournoi jeune ou recyclage	8h à 17h
Septembre	Samedi 5	Halle des sports	Mairie	Forum des associations	9h à 14h
	Mercredi 10	Salle polyvalente	Donneurs de sang	Vente tartes et pains	17h à 23h30
	Mecredi 16	Salle polyvalente	Donneurs de sang	Don du sang	15h15 à 19h15
	Samedi 19	Boulodrome	Club de pétanque	Trophée de la ville	13h à 23h
	Dimanche 20	Halle des sports + salle de réunion	Badminton	Présentation du club	8h à 23h
	Samedi 26	S. polyvalente - H. des sports + S. de réunion	Vague Conscrits	Classe en 6 et 0	Journée/soirée
Octobre	Ven.2 à dim.4	Centre du village	La Vogue	Fête foraine	
	Jeudi 8	Salle polyvalente	Arc-en-ciel	Thé dansant	Journée
	Samedi 10	Cour école élémentaire	Les Amis des fleurs	Vente de boudins	7h à 13h
	Sam.10 & Dim.11	Salle polyvalente	Comité des fêtes	Salon de la création	7h à 18h
	Dimanche 11	Halle des sports + salle de réunion	Badminton	Interclubs	7h à 22h
	Jeu.15 à lun.19	Salle polyvalente	Mairie	Festival Vill'Arts 2026	Journée
	Samedi 24	Salle polyvalente	Solex	Thé dansant	Journée
	Vendredi 30	Salle polyvalente	Sou des écoles	Halloween	Journée
Novembre	Samedi 7	Salle polyvalente	Pétanque villardoise	Concours de coinche	13h à 20h
	Mercredi 11	Monuments aux morts + s. poly.	Mairie	Cérémonie	10h45
	Sam. 14 & Dim. 15	Salle polyvalente	BCVILLARDOIS	Bourse aux jouets	6h à 20h
	Ven. 13 au dim. 15	Halle des sports	Badminton	Tournoi Villars-les-Dombes	7h à 23h
	Mercredi 18	Salle polyvalente	Donneurs de sang	Don du sang	13h45 à 20h30
	Jeudi 19	Salle polyvalente	Donneurs de sang	Soirée Beaujolais nouveau	Journée/Soirée
	Samedi 21	Maison des associations	Harmonie de la Dombes	Répet. publique Ste Cecile	16h à 20h
	Dimanche 22	Salle polyvalente	Dombes Gym Detente	Masterclass danses	8h à 20h
	Samedi 28	Salle polyvalente	Coeur de vigne	Vente Saucisson + repas	7h à 14h30
	Dimanche 29	Salle polyvalente	Dombes Handball	Théâtre	Journée
Décembre	Jeu.3 à sam.5	Salle polyvalente	Mairie	Fête des Lumières	
	Dimanche 6	Halle des sports + salle de réunion	Badminton	Tournoi interne hiver	8h à 23h
	Dimanche 6	Salle polyvalente	BCVILLARDOIS	Loto	8h à 21h
	Dimanche 13	Halle des sports + salle de réunion	Dombes Gym Détente	ARC Compétition	6h30 à 18h

* Pour consulter l'intégralité des manifestations programmées, rendez-vous sur le site internet de la mairie.



LES ÉCOLES

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE – SIMONE VEIL

Effectifs : 416 élèves

Directeur : Jean-Marc PERRUCHET

Place de Verdun – 01330 Villars-les-Dombes

Tel : 04 74 98 05 21  ce.0010259b@ac-lyon.fr

HORAIRES ET FONCTIONNEMENT

- Accueil le matin dans les classes.
- Entrée de toutes les classes par le portail Place de Verdun : 8h20 et 13h20
- Sortie de toutes les classes par la Place de Verdun : 11h30 et 16h30

PERSONNEL ENSEIGNANT & RASED

M. PERRUCHET	Directeur
Mme ARNAUD	CP
Mme CHAMARD	CP
Mme PETIT	CP
M. BOGEAT	(temps partiel du lundi)
Mme MOUGEL	CP-CE1
Mme SARASIN	CE1
Mme CAVDAR	CE1
M. HOUDAYER	CE1-CE2
Mme ZACH	CE2
Mme ORSONI	CE2 (lundi&mardi Mme PALANDRE)
Mme MALATIER	CE2-CM1 (PEMF – jeudi : Mme PALANDRE)
Mme DUPEUBLE	CE2-CM1
Mme DELAUNE	CE2-CM1
Mme FIEVET	CM1
Mme CHOLLET	CM2
Mme MICHEL	CM2
M. GAVILLON	CM2
Mme DULONG	CM2
M. WATTEBLED	Dispositif ULIS école
Mme COMBE	Psychologue scolaire (RASED)
M. CHEVROT	Professeur chargé de l'aide pédagogique (RASED)
	Dispositif UPE2A

AUXILIAIRES DE VIE SCOLAIRE (AESH)

Mme CURNILLON | Mme BENMERGUI | Mme DUCRET
Mme BAUFETTE | M. DESEQUELLES | Mme PILLOT



ÉCOLE MATERNELLE – LES P'TITS ARTISTES

Effectif : 221 élèves par année de naissance :

80 Petites Sections | 76 Moyennes Sections | 73 Grandes Sections

Directrice : Véronique Augeard

115 rue Ivan Avoscan – 01330 Villars-les-Dombes

Tel : 04 74 98 05 40

Classes, enseignantes et ATSEM

Cette année, l'école maternelle compte 8 classes :

PS1	Nathalie POZET	29 élèves
ATSEM*	Séverine TALBOT	
PS2	Valérie GARCIA & Indiana GASCON	29 élèves
ATSEM	Vanina BERNARD	
PS-MS	Camille RATTE	25 élèves
ATSEM	Myriam CHARRETON	
MS	Saâdia BOUGUERCH & Indiana GASCON	28 élèves
ATSEM	Mylène BADOT	
MS-GS1	Corinne LAVIGNE	29 élèves
ATSEM	Sandra MAHICHI	
MS-GS2	Véronique AUGEARD & Loane GUEGUEN	27 élèves (11 MS et 17 GS)
ATSEM	Luncinda SENECHAL	
MS-GS3	Sybil NOVAT	26 élèves
ATSEM	Coralie MONNET	
GS	Valérie BUREAUD	
ATSEM	Angléique CORNUT	29 élèves

AESH Alexandra KATZ | Stéphanie CAZOTTES

*ATSEM Agent territorial spécialisé école maternelle

INTERVENANTS PERMANENTS

Mme MANISIER	Éducation musicale
M. LOGEROT	Éducation physique et sportive
Mmes GRIMAL & LUCA MUSSO	Médiathèque et Bibliothèque Centre Documentaire



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE – SEPTEMBRE 2026

- **Entrée en Petite section** : Votre enfant est né en 2023 et aura 3 ans avant le 31 décembre 2026 à minuit
- **Entrée en Cours préparatoire (CP)**
- **Nouvel arrivant à Villars-les-Dombes**

1: Télécharger et remplir la fiche nécessaire

Rendez-vous sur le site de la mairie de Villars-les-Dombes

(rubrique : service de votre commune/scolaire et jeunesse/inscription aux écoles) pour télécharger :

- La **fiche de pré-inscription**, si vous résidez à Villars-les-Dombes, Lapeyrouse, Birieux ou Bouligneux.
- La **demande de dérogation**, si vous résidez dans une autre commune.

2: Prendre rendez-vous pour finaliser la pré-inscription

À partir du 02 mars 2026, contactez **Stéphane Bernard**,

Responsable des affaires scolaires et jeunesse au 07 88 37 92 90, afin de fixer un rendez-vous avant le 13 mai 2026.

Le jour du rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

- La fiche de pré-inscription ou la demande de dérogation dûment remplie.
- Le livret de famille.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité ou d'eau).

3: Après validation de votre dossier, un **rendez-vous** vous sera fixé **avec les directeurs-trices des écoles concernées**.

AUTOUR DE L'ÉCOLE

COLLÈGE LÉON COMAS

Principale : Mme CUSSAC

Adresse : 30 rue Ivan AVOSCAN,
01330 Villars-les-Dombes

Tel : 04.74.98.00.32

 <https://leoncomas.ent.auvergnerrhonealpes.fr>

Total élèves : 545

LYCÉE PROFESSIONNEL PRIVÉ RURAL DE L'AIN

Directeur adjoint de site : M. GOURDON

160 rue de la Poype - 01330 Villars les Dombes

Tel : 04.74.98.04.24

 direction.villars@lppr01.com

 www.lppr01.com

DIFFÉRENTES FILIÈRES :

3ème Prépa Pro - BAC PRO Laboratoire - BAC PRO Technicien animalier - Préparateur en parfum, cosmétique et arômes en apprentissage - DEUST Technicien préparateur en Pharmacie

PÔLE PETITE ENFANCE LEO LAGRANGE - Espace Petite Enfance, Impasse des Jardins, 01330 Villars-les-Dombes

RELAIS PETITE ENFANCE

Responsable : Mme Audrey PENIN | Tel : 04 72 88 55 41 - 06 84 38 26 93 |  rpevillarslesdombes@leolagrange.org

Les temps collectifs (à destination des assistants maternels) sur inscription de 9h à 11h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les permanences téléphoniques et accueil du public : Lundi : 14h30-17h | Jeudi : 15h15-18h30 | Vendredi : 13h15-16h30

CRÈCHE

Directrice : Mme Delphine LANEYRIE

Tel : 04 74 98 29 65

 espacepevillarslesdombes@leolagrange.org

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Tous les habitants de la communauté de la Dombes peuvent inscrire leurs enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Deux types d'accueil sont possibles :

L'accueil **occasionnel** : Il correspond à un rythme et une durée qui ne peuvent se définir à l'avance.

L'accueil **régulier** : Il répond à un besoin d'accueil régulier correspondant à un rythme et une durée prévisible.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour l'accueil occasionnel, vous pouvez contacter directement la crèche.

Pour l'accueil régulier, vous pouvez prendre contact avec le Relais Petite Enfance qui vous indiquera la démarche à suivre.

Les places sont attribuées suite à des commissions (avril et octobre).



RESTAURANT SCOLAIRE

Directeur : M. Alain RHONE

Responsable sur site (école maternelle) :
Mme Chantal MONNET

Tel : 04 74 98 00 25 | 06 22 43 09 66

 restaurantscolaire.villarslesdombes@hotmail.fr

Le restaurant scolaire est ouvert :
les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

La vente de tickets occasionnels s'effectue directement au restaurant scolaire de 7h30 à 17h30 les jours d'ouverture.

Tarifs pour l'année 2025 :

Maternelle : 4,70 € (occasionnel : 4,70 €)

Élémentaire : 4,80 € (occasionnel : 4,80 €)

GÉREZ FACILEMENT LES REPAS SCOLAIRES AVEC LE SERVICE « DOMBES CONNECT ».

Sur le site : www.dombesconnect.fr, vous pouvez :

- Inscrire vos enfants,
- Réserver ou annuler des repas,
- Effectuer les paiements.

**Toutes ces démarches se font désormais
exclusivement en ligne.**

TARIF SOLIDAIRE POUR LA CANTINE Année scolaire 2025-2026

Le CCAS de Villars-les-Dombes propose un tarif solidaire de 1 € par repas sous conditions :

- Quotient familial inférieur ou égal à 475
- Résider sur la commune de Villars-les-Dombes
- Fournir une attestation CAF à jour à chaque période

MODALITÉS DE TRANSMISSION :

Votre attestation CAF est à transmettre sur le service « Dombes Connect » tous les mois, avant le 12 du mois.

Une fois validée par le CCAS, vous aurez la possibilité de réserver vos repas jusqu'au 25 du mois.

Un rappel sera envoyé via Illiwap. 

ATTENTION : AUCUN DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE NE SERA TOLÉRÉ.

Le tarif solidaire n'est pas renouvelé automatiquement :
vous devez fournir une attestation à jour chaque mois.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Adresse : Place de l'Hôtel de Ville – Mairie
01330 Villars les Dombes

Directrice du CCAS : Mme Sophie Riera

Tel : 04 74 98 31 10

social@villars-les-dombes.fr



Président : M. Pierre Larrieu

Vice-présidente : Mme Amandine Martin (Adjointe aux affaires sociales),

Membres : M. Eric Jacquand (Adjoint voirie), Mme Danielle Ginon (Croix Rouge), M. Sylvie Dadole (Secours Catholique), Frédéric Landrodie (président du Centre social Colibri), Mme Dominique Ramos (représentante de l'association loisirs et amitiés), Mme Annick Leconte (ADAPEI), Mme Jacqueline Berthet (conseillère municipale), Mme Lydia Viola (conseillère municipale), Mme Véronique Peyrol (conseillère municipale), M. Jacques Lienhardt (conseiller municipal).

RÔLE ET MISSION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative ainsi que dans les actions et activités sociales.

Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune à laquelle il appartient en proposant des actions et des projets sociaux.

DATES À RETENIR POUR 2026 :

15 janvier

J'OPTIMISE MA RECHERCHE D'EMPLOI.

05 février

JE PRÉPARE MON ENTRETIEN D'EMBAUCHE.

19 mars

JE PRÉPARE LE FORUM DE L'EMPLOI. J'ACTUALISE MON CV.

26 mars

3^{ÈME} FORUM DE L'EMPLOI

9 juin

5^{ÈME} SALON DES SENIORS ET DES AIDANTS

PETIT ZOOM SUR LE PROJET D'HABITAT INCLUSIF ET PARTICIPATIF :

Pour répondre aux enjeux du bien vieillir et de nouvelles façons d'habiter, nous avons développé un projet innovant composé de deux bâtiments complémentaires.

Un **habitat inclusif**, porté par le **CCAS** et la **Foncière Inclusive**, proposera **12 logements T2 accessibles et à loyers modérés**, destinés aux personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap. Il offrira un cadre de vie sécurisant, favorisant l'autonomie, le lien social et l'ouverture sur la commune.

À côté, l'**association ChêNous** portera un **habitat participatif intergénérationnel de 10 logements (T2 à T4)**, conçus par les futurs habitants dans un esprit coopératif, favorisant l'entraide, la mixité et le partage d'espaces communs.

Deux bâtiments, deux approches, mais un même objectif : **créer un lieu où l'on vit chez soi tout en faisant partie d'une communauté solidaire et conviviale.**



DIVERSITÉS DES ACTIONS DU CCAS :

- Le Centre Communal d'Action Sociale est un organe indispensable à la commune.
- Il a pour mission de lutter contre :
 - la précarité
 - l'isolement et la solitude
 - la maladie et ses conséquences
 - les difficultés sociales et familiales.
- Pour cela, les membres du CCAS continuent leurs efforts pour construire un plan d'accompagnement en développant des activités favorisant les rencontres, le lien social, les liens intergénérationnels, l'échange, la culture... en accord avec différents partenaires locaux et départementaux.

Bilan des actions 2025 menées par le CCAS

- ✓ **Animation des Cafés partenaires** avec le Centre Social Colibri, **une fois tous les 2 mois**.
- ✓ **Animation de l'action collective Form'idables** une fois par mois en partenariat avec le département, l'association Tremplin et le Centre social Colibri de Villars Les Dombes
- ✓ **Janvier** : Organisation, mise sous pli et distribution des **cartes de vœux à nos aînés villardois**, créées par les élèves de l'école maternelle et élémentaire de Villars-les-Dombes.
- ✓ **16 janvier** : Atelier «**Gestion de son budget**» en partenariat avec la Mission Locale.
- ✓ **25 février** : Atelier «**Alimentation autour de la crêpe**» en partenariat avec la Mission Locale et le Centre Social Colibri.
- ✓ **23 mars** : **Goûter festif pour nos aînés** avec la troupe Miss Flo Cabaret.
- ✓ **27 mars** : Atelier «**Candidature et CV**» en partenariat avec la Mission Locale.
- ✓ **10 avril** : **2è Forum de l'emploi** organisé conjointement entre le CCAS et la Mission Locale.
Encore une belle réussite !
- ✓ **13 avril** : Traditionnelle **chasse aux oeufs** dans la commune pour les enfants villardois.
- ✓ **14 avril** : Réunion publique sur le futur terrain **Habitat inclusif** (Bel-Air).
- ✓ **17 juin** : **4è Salon des Séniors et des Aidants** tenu en partenariat avec la Communauté de Communes de la Dombes.
Encore une belle édition, avec une **quarantaine d'exposants**, des conférences tout au long de la journée : « Comment éviter les arnaques – attention et mémoire : des outils au quotidien », « Comment transmettre à ses proches ? » Un salon qui est devenu un événement attendu par les séniors, avec un niveau constant de fréquentation d'environ **200 visiteurs**.
- ✓ **Tous les jeudis du mois de juillet** : Atelier **pique-nique intergénérationnel** en partenariat avec le CS Colibri.
- ✓ **04 septembre** : Présentation du projet d'habitat inclusif aux différents partenaires.
- ✓ **Depuis octobre (tous les 1ers vendredis du mois)** : Mise en place des «**cafés rencontres**» mensuels avec les futurs habitants de l'habitat inclusif et participatif. L'occasion de découvrir les avancées du projet, s'exprimer sur ses envies, besoins, attentes, coconstruire le futur cadre de vie avec d'autres participants.
- ✓ **Du 06 octobre au 10 octobre** : **Semaine Bleue** pour nos aînés. Un beau programme a été proposé conjointement avec nos partenaires: Atelier floral, jeux cérébraux intergénérationnels, une pièce de théâtre ConSfinés de Jean-Pierre Roos, café sur le Deuil...
- ✓ **Différents ateliers:**
 - 16 octobre** : « **Je débute ma recherche d'emploi** » (avec Mission Locale).
 - 4 novembre** : « **Je mets en valeur ma candidature** » (avec Mission Locale).
 - 4 décembre** : « **Je me valorise dans ma recherche d'emploi** » (Mission Locale).
 - 11 décembre** : Pose première pierre Habitat inclusif.





colibri
CENTRE SOCIAL

Centre Social Colibri

414 rue de Dombes - 01330 Villars-les-Dombes | Tel : 04 74 98 12 34

Le centre social est un lieu de proximité, **ouvert à l'ensemble des habitants**, offrant accueil, animation, activités et services. S'inspirant des **valeurs de dignité, solidarité et démocratie**, le centre social est **un lieu d'initiatives, d'échanges et de rencontres**, conçu pour et par les habitants.

LES AXES DE NOTRE PROJET

- Accueillir tous les habitants
- Dynamiser l'animation du territoire
- Impliquer et faire participer les acteurs du territoire (habitants, partenaires, associations)
- Accompagner la fonction parentale

Le Colibri s'adresse à l'ensemble des Habitants !

LES ENFANTS AU COLIBRI

LE CENTRE DE LOISIRS : DE 3 À 11 ANS

- Accueil périscolaire de 7h00 à 8h20 et 16h30 à 19h00
- Accueil du mercredi de 7h30 à 18h30
- Les vacances scolaires de 7h30 à 18h30

LES ACTIVITÉS DE SEPTEMBRE À JUIN

- Ateliers arts plastiques : dessin, peinture, modelage
- Ateliers théâtre
- Atelier éveil théâtral
- Atelier éveil cirque

LES ADOS AU COLIBRI

L'ESPACE JEUNES

- Accueil en semaine de 17h15 à 19h00
- Accueil les mercredis de 14h00 à 19h00
- Accueil pendant les vacances scolaires en demi-journée ou à la journée selon programme
- Promeneurs du net : professionnel de la jeunesse qui informe les jeunes sur internet et les réseaux sociaux

L'ESPACE JEUNES AU COLLÈGE

- Jeux de société, danse, élaboration de projet jeunes

LES ACTIVITÉS DE SEPTEMBRE À JUIN

- Ateliers arts plastiques : dessin, peinture, modelage
- Ateliers théâtre

LES ADULTES AU COLIBRI

LES ACTIVITÉS DE SEPTEMBRE À JUIN

Couture | Dessin/Modelage/Peinture
Yoga | Sophrologie

LES ADULTES/SENIORS

- **L'espace adultes/seniors** les mardis de 14h00 à 16h30 (hors vacances scolaires)
- **Ateliers (mémoire, bien-être)** un jeudi par mois au centre social en partenariat avec le CCAS et le CLIC - programme à découvrir sur notre site
- **«Petite balade en Dombes»** à la découverte du territoire et de son patrimoine - programme à découvrir sur notre site
- **«Saveurs et souvenirs»**, repas partagé le mardi avant chaque vacances scolaires.

LES SERVICES

- **LE CAFÉ RÉPARE** : partage de savoir pour réparer les objets hors d'usage ou abîmés, les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 19h30 à 22h00 et 1^{er} samedi du mois de 10h00 à 12h30.
- **LES CAFÉS NUMÉRIQUES** : un conseiller numérique pour vous accompagner deux lundis par mois de 14h00 à 16h00
- **ECRIVAIN PUBLIC** : vous avez besoin d'aide pour lire et écrire votre courrier ? Uniquement sur rdv pris à l'accueil du CS.

LA FAMILLE AU COLIBRI

SORTIES FAMILIALES

- **Les soirées jeux, la Fête du jeu** (dates à découvrir sur notre site)
- **La bulle du jeudi** « Temps d'accueil parents/enfants » : tous les jeudis matin à partir de 9h (hors vacances scolaires)
- **Balades/sorties poussette** : un lundi par mois de 14h à 16h
- **Ateliers parents-enfants** : un samedi par mois de 10h à 12h
- **Plusieurs RDV pour les parents** : cafés des parents, soirées détente « un moment pour soi », temps d'information et d'échanges

SORTIES FAMILIALES ET ANIMATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES PENDANT LES VACANCES

- Événements à thème : fête du jeu (mai), semaine « - d'écran + d'activités » (avril)

TEMPS FORTS

8^e édition «Villars les Scènes», janvier 2026
5^e récolte Théâtre et Bottes de Pailles, juin 2026
Les soirées guinguettes de juin à juillet : les vendredis, soirées concert, théâtre, etc. (programme en cours de réalisation)
Le cinéma en plein air
Le mois à thème en mars



DEVENEZ BÉNÉVOLE AU CENTRE SOCIAL

Le bénévolat est essentiel pour les actions du centre social. S'engager, c'est partager, échanger et contribuer à la vie collective, que ce soit de façon régulière ou ponctuelle.

COMMENT PARTICIPER ?

- Animer un atelier (occasionnel ou régulier).
- Aider sur un secteur d'activité ou lors d'événements majeurs (festival, guinguette, défilé, etc.).
- Rejoindre un groupe de travail, une commission ou le Conseil d'Administration.
- Proposer vos idées et projets

ENVIE DE VOUS IMPLIQUER ? VENEZ NOUS RENCONTRER !

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE LA DOMBES, AU SERVICE DES HABITANTS



France
services



PERMANENCES HEBDOMADAIRES :

Rendez-vous sur impots.gouv.fr

France Services de la Dombes

Du lundi au vendredi, sur rendez-vous
(rue Pierre Poivre, ZAC Tuilerie) | Tel : 04 74 55 98 23.

Mission locale

Tous les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 16h
sur rendez-vous avec Virginie ACCART
Tel : 07 55 64 87 32.

VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 25 ANS ET CHERCHEZ UN EMPLOI OU UNE FORMATION ?

Des conseillers vous accompagnent dans vos démarches :
emploi, formation, aides diverses.



MUTUELLES COMMUNALES

La commune a établi **trois partenariats** afin d'offrir aux Villardois un large éventail de prestations santé à des tarifs préférentiels.

Seule condition pour en bénéficier : résider à Villars-les-Dombes !

Nos partenaires se tiennent à votre disposition pour vous accompagner et vous proposer l'offre la mieux adaptée à vos besoins.



SOLIMUT MUTUELLE DE FRANCE

18 avenue Jean Jaurès - 01100 OYONNAX
14 Cours de Verdun - 01000 Bourg-en-Bresse
Tel : 04 74 22 22 80
bourgenbresse@solimut.fr



AESIO MUTUELLE

58 rue Bourgmayor - 01000 Bourg-en-Bresse
Tel : 04 74 32 37 00
agence.bourgsiege@aesio.fr



AXA

Mme Sandrine SOLOVIEFF
Mandataire d'assurance AXA Epargne et Protection
321 rue de Chambillard - 01320 Saint-Nizier-le-Désert
Tel : 07 49 82 93 35
sandrine.solovieff.am@axa.fr

Mme Stéphanie MILLET
Tel : 06 37 42 89 15
stephanie.millet@axa.fr
n°Orias : 20 008 333

MUTUELLE RÉGIONALE



RADIANCE MUTUELLE

Sur rendez-vous.
Tel : 04 79 96 81 97
radiance.fr

SOLIDARITÉ

Centre d'information féminin et familial

Boulevard Irène Joliot-Curie
01000 Bourg-en-Bresse

Tel : 04 74 22 39 64
cidff01@orange.fr

Ouvert tous les jours :
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
www.cidff01.fr



LOGEMENT

Le demandeur dépose sa demande :

- ✓ en mairie
- ✓ ou aux bailleurs
- ✓ ou sur internet

www.demande-logement-social.gouv.fr/index

Dès l'obtention du **n° unique départemental**, le demandeur est alors inscrit sur le fichier et peut être présenté en Commission Attribution de Logement (CAL).

BAILLEURS SOCIAUX PRÉSENTS SUR LA COMMUNE



Dynacité
390 boulevard du 8 Mai 1945
01000 Bourg-en-Bresse
04 74 45 89 89



SEMCODA
50 rue du Pavillon Service
Communication CS 91007
01009 Bourg-en-Bresse
04 74 22 40 66



SFHE
260 rue Duguesclin
69003 Lyon
04 81 76 57 60



LOGIDIA
247 Chemin de Bellevue
01960 Péronnas
04 74 32 17 40

UNE QUESTION SUR VOTRE LOGEMENT ? Des juristes vous informent gratuitement !



ADIL de l'Ain
34 rue du Général Delestraint - 01000 Bourg-en-Bresse
Tel : 04 74 21 82 77
adil@adil01.fr
adil01.org

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer gratuitement des **conseils juridiques, financiers et fiscaux** sur le logement et l'habitat.

Ses conseils, délivrés par des juristes spécialisés en droit immobilier, vous permettront de **connaître et comprendre les règles applicables en matière de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétiques.**

CLIC : UN SERVICE GRATUIT POUR LES PLUS DE 60 ANS ET LEUR ENTOURAGE

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) propose :

- Une aide et une écoute pour les adultes âgés et leurs aidants.
- Un lieu d'information, de conseil et d'orientation.
- Un espace de rencontre et de concertation pour les professionnels et bénévoles.

Accueil sur rendez-vous :

Lundi, mardi, jeudi, et vendredi :
9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00.

Lieux de permanences (uniquement sur rendez-vous) :

- Villars-les-Dombes (Mairie) : 2^e mardi du mois, de 9h à 12h.
- Saint-André-de-Corcy (Espace de vie sociale) : 3^e vendredi du mois, de 9h à 12h.
- Centre social Mosaïque à Chalamont : sur demande.

Visites à domicile possibles

Contactez-nous :
Communauté de Communes de la Dombes
100, avenue Foch
01400 Châtillon-sur-Chalaronne
04 74 55 15 39 / 06 73 38 06 55
clic@ccdombes.fr



ÉPICERIE SOCIALE ITINÉRANTE : « AU P'TIT MARCHÉ DE LA DOMBES »

Le Secours Catholique de la Dombes, avec le soutien de la délégation de l'Ain, lance son épicerie sociale itinérante le jeudi 5 décembre 2024.

Lieu : Place de l'Hôtel de ville

Horaires : Tous les 15 jours, le jeudi de 11h30 à 13h (prochaines tournées : 19/12, reprise le 9/01).

Produits proposés : Produits secs, frais, d'hygiène, avec un accent sur les producteurs locaux.

Communes desservies : 11 communes du secteur, pour les personnes orientées par les assistantes sociales ou le Secours Catholique.

Une **participation financière adaptée au reste à vivre** est demandée. L'épicerie est aussi un lieu d'accueil et d'insertion pour accompagner les adhérents dans leurs projets.



equipedeladombes.010@secours-catholique.org
Tél : 06 35 22 78 07 (laisser un message si possible)
Co-référents : Didier Salembier et Dominique Paris.

**CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**

4, rue Aristide Briand 01000 Bourg-en-Bresse
Tel : 0 810 25 01 10 – Fax : 04 74 60 90
www.caf.fr

**CARSAT RHONE-ALPES
PERMANENCE CAISSE RETRAITE D'ASSURANCE MALADIE**

Agence retraite
15 avenue du champ de foire – CS 80263 – 01061 Bourg-en-Bresse
Votre agence vous accueille uniquement sur rendez-vous :
Tel : 3960 ou www.carsat-ra.fr

**SÉCURITÉ SOCIALE**

1 place de la Grenouillère – 01015 Bourg-en-Bresse Cedex 9
n° à tarif spécial : 3646 tapez 01
www.ameli.fr

Une borne vitale est à votre disposition à la Grande Pharmacie
13 av. Gilbert Sardier – 01330 Villars-les-Dombes

**MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE**

42 rue Laveran – 01330 Villars-les-Dombes
Tel : 04 74 45 99 00
Ouverture au public :
Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Jeudi exclusivement sur rendez-vous
www.msa01-69.fr

**SECOURS CATHOLIQUE DE VILLARS-LES-DOBES CARITAS FRANCE**

598 av. Charles de Gaulle – 01330 Villars-les-Dombes
Tel : 06 48 30 12 73
gabrielle.bussiere@orange.fr
Permanence d'accueil : tous les mardis et vendredi matin de 10 à 12h
Responsables : Mme Gabrielle BUSSIERE, M. Didier SALEMBIER

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

**CROIX-ROUGE FRANÇAISE VILLARS-LES-DOBES**

35 rue Paul Duperrier
01330 Villars-les-Dombes
Tel : 04 87 24 47 96
(répondeur en cas d'absence)
Responsable : Mme Michèle AUBRY
Tel : 06 86 47 47 44
michele.aubry@croix-rouge.fr

Équipe locale composée d'une quinzaine de bénévoles.
Rattachée à l'unité locale de Bassin Burgien (siège à Bourg-en-Bresse).

VESTIBOUTIQUE

Horaires d'ouverture :
Tous les lundis : 14h à 17h.
Premier samedi de chaque mois : 9h à 12h.
Ouverte à tous publics.

DÉPÔT DE LINGE :

Possible tous les lundis à partir de 9h.



MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE



37 rue Ivan Avoscan – 01330 Villars-les-Dombes
Tel : 04 74 98 01 04

Directrice Déléguée HNO Trévoux
Mme Muriel BARBATO

MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE



177, av. Gilbert Sardier – 01330 Villars-les-Dombes

Tel : 04 74 98 30 30
korian.lesfauvettes@korian.fr
www.korian.fr

Séjours temporaires et permanents



OVE FONDATION

DELTA 01 (Dispositif d'Expertise et de Liaison pour les Troubles des Apprentissages) est un service d'évaluation, de soins et d'accompagnement pour des enfants et adolescents présentant des troubles spécifiques des apprentissages multiples et/ou sévères (dysphasie, dyspraxie, déficit de l'attention, trouble de la mémoire, dyslexie-dysorthographe, dyscalculie) âgés de 4 à 16 ans.

43 place Jean Saint-Cyr
BP n°8 – 01330 Villars-les-Dombes

Directrice : Mme Sylvie DELLAC
Responsable du site :
Mme Caroline VALLAT

Tel : 06 46 07 50 20

<https://www.fondation-ove.fr/etablisements/ove-delta-01/>



ANPAA 01

Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie

114 bis boulevard de Brou
01000 Bourg-en-Bresse
Tel : 04 74 23 36 61
anpaa01@anpaa.asso.fr



ENTRAID ADDICT 01

Permanence/Groupe de parole :
1er lundi de chaque mois

Renseignements et rendez-vous 7jours/7
Tel : 06 25 80 59 09

L'ADMR DE L'AIN

UN GAGE DE QUALITÉ

26 Associations locales
Plus de 900 salariés
Plus de 300 bénévoles



PARENTALITÉ
Enfance

ACCOMPAGNEMENT
Handicap

SERVICES ET SOINS
Seniors

ENTRETIEN DE LA
Maison



L'ADMR, POUR TOUS C'EST :

- Accompagnement et soins à domicile
- Ménage et entretien du linge
- Aide aux courses
- Livraison de repas
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien ADMR
- Garde d'enfant
- Micro-crèche
- Hébergements et habitats regroupés
- Aide aux aidants
- Gardiennage de maison et d'animaux

AIDES FINANCIÈRES
REDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS
-50%*

*Article 19 sexdecies du CGI, sous réserves de modifications de la législation

ADMR Centre Dombes
154 rue du Commerce
01330 Villars les Dombes
Téléphone : 04 74 98 49 19
Email: ahalamont@fede01.admr.org
www.fede01.admr.org



EN SAVOIR PLUS



SUIVEZ-NOUS SUR
Facebook



LA MDPH

La Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Ain est un lieu de ressources

Accueil, information et accompagnement sont proposés pour construire un projet de vie personnalisé adapté à chaque personne en situation de handicap, enfant ou adulte.

Tel : 0 800 888 444 – Gratuit depuis un poste fixe
Fax : 04 74 32 58 58 – mail: mdph@cg01.fr
Accueil sans rendez-vous

Au siège de la MDPH tous les après-midi
du lundi au jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 16h30

13 avenue de la victoire – 01000 Bourg-en-Bresse



ADMR

Evelyne GEORG – Présidente

Tel : 04 74 98 49 19

ADMR Centre Dombes-
154 rue du Commerce 01330 Villars-les-Dombes
ceassociation@fede01.admr.org
www.fede01.admr.org



ADAPEI DE L'AIN – LE VILLARDOIS

Foyer – SAJ Le Villardois
118 impasse des Jardins
01330 Villars-les-Dombes
Tel : 04 78 06 67 54
foyerlevillardois@adapei01.fr



Le Foyer d'Hébergement est une résidence de 50 places qui assure essentiellement l'hébergement des adultes pouvant exercer une activité salariée en ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) pendant la journée.

La mission principale du foyer d'hébergement est d'accueillir et d'accompagner les résidents dans leur vie sociale et leur statut d'adulte citoyen responsable, en dehors du temps de travail à l'ESAT.

Le foyer propose un cadre de vie le plus ordinaire possible. La volonté de s'inscrire dans une démarche inclusive, citoyenne et de mixité des publics est quotidienne. L'inclusion dans la cité de Villars est essentielle. Le foyer participe à la mise en valeur des prestations réalisées par l'ESAT par le biais de mini-chantiers tels que l'entretien des espaces verts mais aussi l'embellissement des équipements sur les lieux de vie.

La participation aux manifestations de Villars et les inscriptions aux activités sportives et culturelles sont favorisées.

Des partenariats se formalisent :

- Participation active aux manifestations locales
- Expositions
- Sports

Nous avons le plaisir de proposer des activités avec des prestataires extérieurs qui sont :

- Les cavaliers d'Epona
- Le Comité Départemental de Sport Adapté 01
- Madame MOINS – Pédicure Podologue
- Madame MICHUT – Esthéticienne à domicile
- Madame PALLEY – Sophrologue et Réflexologue
- Monsieur NTSIBA – Ostéopathe

Le Service d'Accueil de Jour (SAJ) Le Villardois peut accueillir jusqu'à 22 adultes.

Sa principale mission est de proposer un accueil sur la base d'activités en journée. **Les activités proposées par le service se déclinent en 4 axes :**

- Valorisation par le travail via la mobilisation ou la remobilisation par le travail
- Apprentissage et autonomie
- Bien-être et sport
- Arts et culture

Elles s'inscrivent de même dans une démarche inclusive, citoyenne et de mixité des publics.

Nous avons satisfaction de renouveler notre partenariat avec :

- Les maisons de retraite KORIAN Les Fauvettes et HNO
- EMMAÜS
- TREMPIN – Les Jardins Bio de la Dombes
- L'entreprise POIRON pour la médiation artistique
- La crèche La Mare aux Grenouilles pour le chant
- Nauti Dombes pour l'apprentissage de l'eau et l'apprentissage
- Le doux museau pour la médiation animale
- Radio B – Association Radio Tropiques

Cette année, un nouveau partenariat a vu le jour avec l'école de danse Habel.

L'ADAPA : Une aide sur mesure pour les personnes fragilisées

L'Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain (ADAPA) soutient les personnes âgées, malades ou en situation de handicap.

Elle propose des services personnalisés tels que :

- Entretien du cadre de vie
- Aide à la personne
- Partage de repas
- Transport accompagné

Innovations pour le "bien vieillir"

L'ADAPA développe des solutions adaptées, comme :

- Habitat regroupé ou accueil familial
- Ateliers de prévention
- Aide aux aidants : répit, soutien et Café des aidants®

Pour plus d'informations :

Tel : 04 74 45 51 70
adapa@adapa01.com
www.adapa01.fr



Pour trouver l'antenne la plus proche de chez vous, contactez-nous au :
04 74 45 51 70

ou rendez-vous directement sur notre site internet :
www.adapa01.fr



NOS SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE



Aide et soins
à domicile



Portage de repas



Téléassistance



Aide aux
proches aidants



Aide à la fonction
d'employeur



Prévention



Alternatives
au domicile



Transport
accompagné



MÉDECINS

Dr DANJOU
42 rue Gilbert Bouiller
Tel : 04 74 98 39 39

MÉDECIN ÉCHOGRAPHE

Dr DANJOU
42 rue Gilbert Bouiller
Tel : 04 74 98 39 39

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr LAVILLE-RUBY - CARDINAUD
551 rue de Dombes
Tel : 04 74 98 26 67

Dr FERNANDEZ
Dr SCHLUMBERGER
154 rue du Commerce
Tel : 04 74 98 05 86

Dr CARDINAUD Anne Sophie
551 rue de Dombes
Tel : 04 74 98 26 67

PROTHÉSISTE DENTAIRE

FEBVAY Frédéric
100 allée des Acacias

INFIRMIER-E-S

Cabinet infirmier CHARRION
- COMTET - RUCEL -
MONTANARI LABBÉ
54 rue Gilbert Bouiller
Tel : 04 74 98 19 63

Dombes Soins et Santé,
Mmes BARDONNET -
GARCIA - MOREL
Les Vanneaux - 63 rue Laveran
Tel : 04 74 98 06 53

CHAIZE Nathalie
73 rue Duverger
Tel : 06 12 54 64 31

BONNET-LIGEON Isabelle
73 rue Duverger
Tel : 06 50 12 16 54

DUCHEMIN ANNIE
73 rue Duverger
Tel : 06 12 54 64 31

KINÉSITHÉRAPEUTES

VEUILLET Véronique - MOREL
Juliette - PETIT Marie-Agnès
32 av. des Nations - Im. Steeple Chase
Tel : 04 74 98 07 05

SAGE-FEMMES

BOMPARD Gilda
189 rue des Rosiers
Tel : 06 87 55 25 19

ORTHOPHONISTES

ROULE-ARBANT Michelle
11 rue Birolle
Tel : 04 74 98 11 89

PROTON-GREJON Céline
Ecrin des Dombes
Tel : 04 74 98 18 12

OTT Magali
43 rue du commerce
Tel : 06 15 28 33 98
magaliott.ortho@gmail.com

DIÉTÉTICIENNES

D'ORAZIO Perrine
135 place du Marché
Tel : 04 78 49 76 90
06 89 37 42 51
perrine.dorazio@hotmail.fr

CHAPUIS Audrey - NATURHOUSE
1204 av. Charles de Gaulle
Tel : 04 78 88 94 97
naturhouse.villars@hotmail.fr

PSYCHOLOGUES

BUET Elisabeth
73 rue Duverger
Tel : 04 74 98 39 13

BRUFFIN Anne-Sophie
43 rue du Commerce
Tel : 06 73 03 32 41

PHARMACIES

Pharmacie de la Dombes
76 rue Gilbert Bouiller
Tel : 04 74 98 00 87

Hellopharmacie
Villars-les-Dombes
13 avenue Sardier
Tel : 04 74 98 07 91
ordonnances.villars@
hellopharmacie.com

LABORATOIRE

AMPLIFON Laboratoire
technique de surdit ,
M. et Mme Rauber
134 rue du Commerce
Tel : 04 74 98 33 85
www.amplifon.fr

OST OPATHE

Tel : 04 81 47 16 97
06 15 80 06 96
17 rue des Sires
JAUDON Morgane

PSYCHOLOGUES
Tel : 04 78 88 75 06
17 rue des Sires
MOCERINO Aur lie
VERARD Elodie

URGENCES DANS L'AIN

<http://www.ra-sante.com/numeros-urgences/ain-01>

Apr s appel au centre 15 :

Maison m dicale de garde
313 avenue Charles de Gaulle
Samedi de 12 h   23 h / Dimanche et jours f ri s de 8h   23 h.

MAISON DE SANT  C UR DES DOMBES

313 avenue Charles de Gaulle | www.maison-sante-villars.fr

M DECINS

Tel : 04 74 98 10 00
Dr EDO-FOREST Sophie
Dr TOURNIER-LOUDIN Erika
Dr PARIOT Jane
Dr PROTON Pauline
Dr RODRIGUEZ Charlotte

DENTISTES

Tel : 04 74 98 13 30
Dr MOYET Sylvie
Dr CHAPPELLE Florian

INFIRMIER-E-S

Tel : 04 72 88 43 41
07 86 53 65 74

BEAUFILS Jessica
CALLAMARD Sophie
CHAVE Sarah
CROZIER Manon

INFIRMI RE ASALEE

Tel : 07 61 49 30 17
CHAVE Sarah

LABORATOIRE D'ANALYSE M DICALE

LBM NOVELAB
313 av. Charles de Gaulle
Tel : 04 74 98 11 48

KIN SITH RAPEUTES

Tel : 04 78 88 47 37
BADOS S bastien
REYNOUARD Laurence
BOUTEILLE Marie
CHARVOLIN Jessy
SCHWERTZIG Maxime
GOIRAN Emma

CENTRE DE BALN OTH RAPIE

Tel : 06 99 20 79 94

P DICURES - PODOLOGUES

Tel : 04 74 98 06 31

KISTER Sophie
MOINS Claire
PEYNE Deborah

SAGES-FEMMES

MILLET Nathalie
Tel : 06 84 61 99 76
PERRIER Justine
Tel : 06 18 36 40 61

PSYCHOMOTRICIENNES

Tel : 06 49 88 33 73

PATUREL M lanie
TOULAT Ma va

ESPACE SANT  LA POYPE - 416 avenue Charles de Gaulle

M DECINS

Tel : 04 74 98 04 42
Dr. ROCHE - Dr. REGNAULT
Dr. JACQUE - Dr PIVIDORI Jessica

INFIRMI RE

Tel : 07 86 53 65 74
17 rue des Sires
JAHAN L a

ORTHOPHONISTES

Tel : 09 72 38 64 22
17 rue des Sires
VINCENT-FALQUET Annelise
KELLER Marion

SOIN / BIEN- TRE

ACCOMPAGNEMENT   LA NAISSANCE

MARTIN Amandine
25 rue Carnot
Tel : 06 63 36 44 49
familybiennaitre.com

OST OPATHES

ORTEGA Samuel
63 place Jean Saint Cyr
Tel : 04 74 98 28 85
D'ORAZIO Viol ne
135 place du March 
Tel : 04 78 88 00 53
06 17 52 46 83

NATUROTH RAPEUTE

LIMINANA Nathalie
9 rue Carnot
Tel : 06 99 73 26 87

HYPNOTH RAPIE

MOTTARD Thierry
148 rue du Commerce
Tel : 07 77 28 56 99
myhypno-eveil@orange.fr
DELORME Isabelle
Tel : 06 42 46 66 56
ainstanthypnose.fr

SOPHROLOGUES ET R FLEXOLOGUES PLANTAIRE

JAMBON Karine
Maison des Associations,
le mercredi matin
de 8h30   9h30
et   domicile
Tel : 06 70 37 34 57

VAUDAN Alexandra
Rue du Commerce
Tel : 06 70 37 38 80

PROMENADES

- ✓ **Le sentier piétonnier "Pierre Poivre",** relie la gare au Parc des Oiseaux.
- ✓ **Circuit de la Route de la Dombes :** départ de Villars au Parc des Oiseaux. Il comprend 2 boucles balisées de 105 et 110 km, à faire en voiture ou en vélo.

Renseignements auprès de l'Office du Tourisme de Châtillon-sur-Chalaronne

Tel : 04 74 55 02 27
www.dombes-tourisme.com



PARC DES OISEAUX

LE PARC DES OISEAUX

Il s'étend sur 35 hectares dont 9 d'étangs et présente plus de 2000 oiseaux de 250 espèces du monde entier.

Chaque année, plus de 500 naissances ont lieu.

Venez assister au sublime spectacle d'oiseaux en vol et nourrissez vous-même plus de 200 loris.

RÉOUVERTURE PRINTEMPS 2026

RD1083 - 01330 Villars-les-Dombes
Tel : 04 74 98 05 54
www.parcdesoiseaux.com



L'ÉGLISE

Construite au XI^e siècle, de style roman, elle possède une statue de la Vierge à l'enfant. Ce monument est classé.

Curé: M. l'Abbé Pierre FRIESS

598, av Charles de Gaulle
01330 Villars-les-Dombes
www.paroisse-villars.com

- ✓ La messe est célébrée tous les dimanches matins à 10h.



LE GOLF DU CLOU

Responsable : Mme Maria MONNET

RN 83 - 01330 Villars les Dombes
Tel : 04 74 98 19 65
www.golfduclou.fr



Services proposés :

- ✓ Baptêmes de golf et initiations.
- ✓ École de golf avec deux professeurs assurant
- ✓ Des cours collectifs et individuels.

Ouvert toute l'année de 8h à 18h



ÉTANG CHAFFAUD

Responsable : M. Christian DUBOIS

37 rue Marcle Paul Duperrier
01330 Villars-les-Dombes

Tel : 07 83 74 43 96
christian-dubois@orange.fr
lagaulevillardoise.jimdo.com



- ✓ Pour pêcher à l'étang de Chaffaud, il faut s'acquitter d'une carte (sauf en cas de manifestations comme safari ou journée pêche) soit à la journée ou à la saison.

A propos de nous



L'Office de Tourisme est ouvert toute l'année

☎ 04 74 55 02 27

@ contact@dombes-tourisme.com

f Dombestourisme

www.dombes-tourisme.com

Dombes Tourisme

Où nous trouver ?



Toute l'année :

Place du Champ de Foire à Châtillon-sur-Chalaronne

En saison (de mai à septembre) :

- Marché de Châtillon-sur-Chalaronne
- Marché de St André de Corcy
- Marché de Villars les Dombes
- Abbaye Notre-Dame des Dombes au Plantay

Que trouver ?



- 18 fiches à emporter avec les circuits de balades à pied
- Itinéraires vélos
- Visites, activités et sorties proposées par l'office de tourisme ou ses partenaires
- Evénements du territoire
- Conseils, idées et visites



Vous avez un projet d'hébergement touristique ?

L'Office de Tourisme vous accompagne et vous conseille (démarches administratives, aides financières possibles, taxe de séjour, classement touristique...)

Contactez Nathalie : administration@dombes-tourisme.com - 06 22 88 60 15

Et pour les associations ...

VOUS ORGANISEZ UN ÉVÈNEMENT ?

Faites le connaître et valorisez le gratuitement sur :

- le site de l'Office de Tourisme
- le site du département de l'Ain
- le site d'Aintourisme
- le site de la Communauté de Communes de la Dombes
- le site Planète kiosque dans l'Ain
- divers médias qui s'alimentent sur la base Apidae

Le bon réflexe : Apidae Event !

Renseignez les informations sur votre événement via le questionnaire en ligne accessible sur notre site internet



www.dombes-tourisme.com/a-voir-a-faire/votre-manifestation-en-dombes



NAUTI DOMBES
Piscine Gisèle Baconnier

192 avenue des Nations
01330 Villars-les-Dombes

- **Nauti Dombes, votre piscine** sport et loisirs, vous accueille tous les jours de l'année dans un bassin couvert de 25m. En été, profitez de l'espace extérieur, de son bassin ainsi que du splash-pad pour les plus jeunes.
- **Adultes & enfants** peuvent apprendre à nager, à se perfectionner grâce à l'école de natation annuelles, des stages de natation d'une semaine sont aussi proposés durant les vacances scolaires.



Pour toute information :

Tel : 04 28 66 01 30

nautidombes@vert-marine.com

Retrouvez tous nos horaires, plannings et tarifs sur notre site internet : www.nautidombes.fr

Pour ne rien rater de notre actualité, suivez-nous sur

f @nautidombes

📷 @nautidombes



CONSEILS
ACCOMPAGNEMENT

DOMBES RÉNOV+

Le service public de la rénovation énergétique



DOMBES RÉNOV+

DES CONSEILS INDÉPENDANTS,
PERSONNALISÉS ET GRATUITS POUR LA
DÉFINITION D'UN PLAN TRAVAUX



Un **expert à votre écoute** pour un **accompagnement technique et financier** sur un projet de rénovation énergétique



Des **économies d'énergie** et des prestations **au juste prix**



Plus de confort dans votre logement

Un service accessible aux habitants des 36 communes
membres de la Communauté de Communes de la Dombes

04 74 98 33 76

(prix d'un appel local, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)

www.ccdombes.fr

Droit d'expression minorité

Chères Villardoises, chers Villardois,

Conformément à nos engagements et prises de positions au cours de ce mandat qui se termine, nous tenons à vous remercier de vos soutiens et échanges lors de nos rencontres. La bienveillance, l'empathie que nous portons à l'égard de tous sont reconnues et de cela nous sommes fiers.

Nous pensons et défendrons toujours le lien social et les actions qui justifient l'intérêt général. Les associations sont le ciment qui permet l'éducation, l'enrichissement personnel et le partage de tous au vivre ensemble et l'apprentissage des règles de la vie en communauté.

Il reste encore beaucoup de travail à faire pour redynamiser Villars les Dombes : être une cité dortoir n'est pas une fatalité, vous pouvez compter sur nous pour réveiller notre commune, quel que soit l'avenir.

Ces valeurs républicaines que nous évoquons : Liberté – Égalité – Fraternité et Laïcité nous rapprochent, elles sont primordiales. A ce titre nous tenons à remercier Monsieur le Maire, d'avoir répondu favorablement à notre demande formulée depuis plusieurs années : Planter L'arbre de la Laïcité et inaugurer la plaque commémorative le 11 novembre dernier rappelant ces valeurs fondamentales : L'honneur du aux victimes civils de toutes les guerres et aux victimes des dogmes et donc de l'intolérance. D'attendre la fin de son mandat pour cela n'est pas anodin, nous le prenons comme un geste de remerciements à la minorité constructive que nous avons été depuis 6 ans.

Vous pouvez toujours nous contacter, nous interpellier ou nous écrire à l'adresse courriel suivante :

ambition.collective.2026@gmail.com

Jacques LIENHARDT – Françoise CANARD – Simon BAUDIN – Patrice NOBLET

Le mot de la CCD

Accompagner les enfants et les jeunes du territoire dans leurs apprentissages, leur ouverture au monde et leur épanouissement : telle est l'ambition que porte chaque jour la Communauté de Communes de la Dombes. Aux côtés des écoles, des centres sociaux et des familles, nous mettons en œuvre de nombreuses actions éducatives, sportives et culturelles, afin d'offrir à chacun les meilleures conditions pour grandir et s'épanouir sur notre territoire.

ÉDUCATION ET SENSIBILISATION DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Tout au long de l'année, les écoles bénéficient du soutien de la Communauté de Communes à travers des dispositifs variés. Le « Savoir Rouler à Vélo » initie les enfants aux règles de sécurité et favorise une mobilité douce et responsable. Le « Savoir Nager » permet à chaque élève d'apprendre la natation en toute sécurité grâce au financement de l'accès au bassin et du maître-nageur par l'intercommunalité.

Les formations proposées aux personnels périscolaires et aux ATSEM abordent des sujets essentiels comme les enfants à besoins spécifiques, la prévention du harcèlement ou la gestion des émotions, contribuant ainsi à un accompagnement bienveillant et adapté.

Parce que notre territoire est riche de traditions, les pêches d'étangs commentées offrent une immersion dans le patrimoine dombiste et sensibilisent les enfants à la biodiversité locale. D'autres interventions en classe portent sur les déchets, les économies d'énergie ou le mieux-manger, en lien avec notre Projet Alimentaire Territorial.

Moment fort de l'année, la Journée Développement Durable et Mobilité, organisée en partenariat avec l'Éducation Nationale, a réuni près de 200 élèves autour d'activités ludiques à Monthieux et à La Tour du Plantay.

La culture n'est pas oubliée ! Chaque année, un concert de Cuivres en Dombes est offert à toutes les écoles, et les élèves de CM2 reçoivent le livre « En route pour le collège » pour marquer leur passage en 6^e.

SOUTENIR LA JEUNESSE DU TERRITOIRE

Parce que les jeunes ont des projets, des idées et des envies, la Communauté de Communes les accompagne à travers plusieurs dispositifs. Une subvention annuelle est accordée à tous les centres sociaux et notamment à Colibri pour soutenir leurs actions. Le dispositif « Coup de pousse » encourage les initiatives portées par les jeunes : cette année, un projet villardois a ainsi bénéficié d'un appui financier.

Autre initiative phare, le camion « Le J' » sillonne désormais la Dombes.

Cet espace jeunes itinérant, animé par les équipes des centres sociaux, va à la rencontre des adolescents pour créer du lien, favoriser l'échange et proposer des activités sur l'ensemble du territoire.

LE SPORT ET LA CULTURE POUR TOUS

Bouger, s'amuser, découvrir... c'est aussi ça, grandir ! Les enfants de 3 à 11 ans peuvent participer gratuitement aux stages multisports pendant les vacances et aux mercredis sportifs le reste de l'année, encadrés par une éducatrice sportive.

Sur le plan culturel, la Ronde des Mots, festival de spectacles jeune public, invite tous les ans, petits et grands à s'émerveiller et à rêver. Cette année, la collectivité a financé également des ateliers et le spectacle « Projet Nanashi » au collège Léon Comas, pour sensibiliser les adolescents à la création artistique.

Rappelons-le, la Communauté de Communes de la Dombes n'a pas de compétence directe en matière de jeunesse. Elle a pourtant choisi de s'impliquer pleinement aux côtés des communes. Ce choix fort traduit une volonté partagée : offrir à chaque enfant et chaque jeune du territoire des opportunités supplémentaires, en complément des actions locales déjà menées.

La Communauté de Communes de la Dombes

BROYEZ VOS DÉCHETS VERTS EN DÉCHÈTERIE

La Communauté de Communes de la Dombes (CCD) propose des ateliers broyage à l'automne et au printemps, alternativement dans les quatre déchèteries du territoire.

Pendant une demi-journée, des agents vous proposent de broyer vos branchages, afin de limiter les déchets verts et créer une ressource pour le sol. Il est possible de repartir avec le broyat produit, ou de le laisser à la CCD qui l'utilisera dans les composteurs disposés dans les 4 déchèteries du territoire. Le broyat permet d'apporter de la matière sèche et de favoriser la maturation du compost. Pour connaître les dates des prochaines sessions de broyage rendez-vous sur :

<https://www.ccdombes.fr/vivre/service-dechets/les-animations-dechets/>

✓ Pour les communes de Baneins, Châtenay, Sainte-Olive, Saint-André-le-Bouchoux, Saint-Georges-sur-Renon, Saint-Paul-de-Varax, Saint-Trivier-sur-Moignans et Villars-les-Dombes.

DE NOUVEAUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE ENTERRÉS POUR LE VERRE

Dans une démarche d'amélioration du cadre de vie et de modernisation du service public de collecte, de nouveaux points d'apport volontaire (PAV) enterrés pour le verre ont été installés sur le territoire de la Communauté de Communes de la Dombes.

Les communes de Baneins, Châtenay, Sainte-Olive, Saint-André-le-Bouchoux, Saint-Georges-sur-Renon, Saint-Paul-de-Varax, Saint-Trivier-sur-Moignans et Villars-les-Dombes ont déposé un dossier de candidature auprès de la Communauté de Communes, retenu dans le cadre du programme de déploiement des colonnes enterrées.

Ces nouveaux équipements, installés en cette fin d'année 2025, remplacent pour certaines communes les anciennes colonnes aériennes et créent de nouveaux points de collecte pour d'autres. Plus discrets, esthétiques et mieux intégrés dans l'environnement, ces PAV offrent un confort d'usage amélioré aux habitants tout en préservant la qualité du cadre de vie.

RENDEZ-VOUS LE 9 JUIN 2026 AU SALON DES SENIORS !

Le prochain Salon des Seniors et des Aidants 2026 se tiendra le mardi 9 juin 2026 à Villars-les-Dombes. Tout au long de la journée, des stands, conférences et animations permettront d'informer, conseiller et accompagner les seniors ainsi que leurs proches aidants.

AVEC LUD'ÔDOMBES, LA LUDOTHÈQUE DE LA DOMBES SE RÉINVENTE !



La ludothèque intercommunale Lud'ÔDombes, propose plus de 1300 jeux et jouets pour tous les âges. Des ludothécaires vous accompagnent pour choisir les jeux avec vous et vous expliquer les règles. Accessible à tous, elle fonctionne de manière itinérante sur le territoire et propose un abonnement annuel pour emprunter des jeux, avec des horaires précis et des informations disponibles sur le site et les réseaux sociaux. N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la Communauté de Communes (www.ccdombes.fr) pour en savoir plus ou de suivre Lud'ÔDombes sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

Lud'Ô Dombes : 673 rue Pierre Poivre 01330 Villars-les-Dombes

Horaires d'ouverture : mardi 14h-18h / mercredi 10h-12h / jeudi 14h - 17h30 / samedi 14h-18h



OFFREZ UNE SECONDE CHANCE AUX OBJETS AVEC LA RECYCLERIE DE LA DOMBES

La Recyclerie de la Dombes, installée à Châtillon-sur-Chalaronne, près de la déchèterie, a pour ambition de réduire les déchets en diminuant le gaspillage et promouvoir l'économie circulaire.

Ce lieu, géré par l'association Tremplin, permet de collecter, réhabiliter et valoriser une large gamme d'objets destinés à l'enfouissement, en leur offrant une seconde vie. C'est sur les quatre déchèteries du territoire de la Communauté de Communes de la Dombes, que sont collectés les objets.

Ceux-ci, encore en bon état, sont destinés à être réparés, revalorisés puis revendus à petit prix. L'objectif est clair : faire du réemploi une habitude, accessible à tous... et bénéfique pour chacun.

Recycler... mais pas à tout prix

Tous les objets ne sont pas bons à reprendre, loin de là. L'équipe fait le tri avec rigueur : pas de matelas ou de meubles encombrants trop abîmés, pas non plus d'articles trop difficiles à réparer ou à vendre afin de limiter au maximum l'impact

environnemental, en réduisant les lavages ou les réparations trop énergivores.

Recyclerie de la Dombes : 113 rue Louis Blériot 01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Horaires d'ouverture de la boutique : Lundi, mercredi et vendredi : 9h30- 12h30 / 13h30-17h // Samedi : 9h - 17h



Associations Culturelles

ACADÉMIE DE CUIVRES EN DOMBES

GUIRAUD Sylvain
01400 Chatillon sur Chalaronne
Tel : 04.74.30.64.28
contact@cuivresendombes.org
www.cuivresendombes.org

ACADEMIE DE LA DOMBES

01400 Chatillon-sur-Chalaronne
Tel : 04 74 55 64 70
president@academiedeladombes.fr

A M SŒURS

L'Étang d'art Théâtre

VIOLA Lydia
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 50 14 91 74
lydia.viola@free.fr

CHORALE CARPE DIESE

01330 Villars les Dombes
DUGAY Bernard
Tel : 06 72 54 04 35
carpediesechorale@gmail.com

COEUR DE VIGNE

L'art de cultiver la vigne et de
transformer son fruit en vin
BRAZIER Maryze
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 36 09 11 10
coeurdevigne@gmail.com

DE LA TERRE A L'OBJET

BEDEL Anne
01390 Monthieux
tel : 06 29 32 39 81
annebedel2@gmail.com

ECOLE DE MUSIQUE ADAM

BODINIER Jérôme
01235 Marlieux
Tel : 06 83 44 27 32
cadoz.l@hotmail.fr
jerome.bodinier@solvay.com

HARMONIE DE LA DOMBES

GUILLERMIN Sarah
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 78 54 16 18
harmoniedeladombes@gmail.com

LA ROUTE DE LA DOMBES

MAS Marie Claude
112 chemin de Filioly
01330 Villars les Dombes
Tel : 04 74 32 83 95
mcjpmas@gmail.com

LES AMIS DE WEB TV DOMBES

FROMENTIN Didier
163 chaussée de l'étang
Les grands communaux
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 18 11 43 86
didier.fromentin01@gmail.com

PATRIMOINE DE LA DOMBES

SAINT-CYR Madeleine
53 rue de la Poype
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 81 61 54 22
patrimoinedeladombes@gmail.com

SCRABBLE EN DOMBES

ORSAZ Gisèle
112 chemin de filioly
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 16 45 96 56

SEME AIN REVE

KARDA Flore
seme.ain.reve@gmail.com
Tel : 06 95 30 80 60

SITES ET MONUMENTS DE LA DOMBES

MAS Jean-Paul
112 chemin de filioly
01330 Villars les Dombes

Associations Sportives

AIKIDO DE LA DOMBES

VERMOT DESROCHES Fabrice
Tel : 06 24 77 06 46
aikidovillars@free.fr

AMICALE BOULES

GRIMOUD Gilbert
La plaine fleurie
50 imp. des mimosas
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 11 99 54 01
gilbert.grimoud@orange.fr

ASSOCIATION DU COLLÈGE

30 rue Ivan Avoscan
01330 Villars les Dombes
Tel : 04 74 98 00 32
ce0010939r@ac-lyon.fr

ASSOCIATION GOLF DU CLOU

PAILLASSON Philippe
Départementale 1083
01330 Villars les Dombes
Tel : 04 74 98 19 65
06 32 23 09 61
golf@golfduclo.fr

BADMINTON CENTRE DOMBES

DUBIEN Frédéric
46 Avenue des nations
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 10 89 58 61
contact@badcentredombes.fr

BASKET CLUB VILLARDOIS

LOGEROT Jocelyne
27 impasse de la seillette
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 83 06 95 30
bcvillardois@gmail.com

BRIDGE CLUB DU CLOU VILLARDOIS

COURTOIS Jean-Richard
188 chem de la vigne
01330 Villars les Dombes
Tel : 09 66 40 61 32
j-r.courtois@orange.fr

CLUB D'ECHEC LA TOUR VILLARDOISE

GRANGER Nathalie
51 rue J et G Berger
01330 Villars les Dombes
Tel : 04 74 98 27 85
latourvillardoise@gmail.com

COMME UN AIR D'AFRIQUE

Vanessa BOCHATAY
01330 Villars les Dombes
vkmbocha@gmail.com

COURIR EN DOMBES

TRILLIAT Ghislaine
38 allée des Pélicans
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 50 06 07 48
ghislaine.trilliat@free.fr

CYCLOTOURISTES CENTRE DOMBES

PRIDO Francis
55 rue Henri Dunant
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 76 41 63 90
contact@cyclocentredombes.fr
prido@free.fr
pjallud2017@gmail.com

DOMBES GYM DETENTE

BOISSON TRICAUD Anne Place de
l'hôtel de ville
01330 Villars les Dombes
Tel : 04 74 98 19 12
06 84 11 47 35
dgd.villars01@orange.fr

DOMBES HANDBALL

SOBIERAJ Daniel
6 rue Maréchal Lyautey
Bâtiment B - Jardin de Flore
69330 Meyzieu
Tel : 06 77 32 73 08
5101015@ffhandball.net

CENTRE DOMBES FOOTBALL

JACQUET Guillaume
207 rue du stade
01320 Chalamont
Tel : 06 35 31 32 28
pembm@free.fr

GYM «En avant la forme»

BEL Denis
204 rue Jacques Ozanam
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 72 51 14 68
06 50 59 34 50
bel.denis@orange.fr

JUDO CLUB VILLARDOIS

SARAYDARYAN Jacques
Rue de la Dombes
01330 Villars les Dombes
judoclubvillars@gmail.com

KARATE CLUB VILLARS LES DOMBES

NETTER Joly
Place de l'hôtel de ville
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 63 40 89 61
karateclubvillarslesdombes01@gmail.com

KUNG FU

TELLEZ Bruno
199 rue du filioly
01330 Villars les Dombes
bruno.tellez@univ-lyon1.fr

LA GAULE VILLARDOISE

DUBOIS Christian
83 imp des charmillles
01330 Villars les Dombes
Tel : 07 83 74 43 96
lagaulevillardoise@yahoo.fr

Le XV de la Dombes

FLATOT Patrick
GUILLEMIN Laurent
SOUCHE Didier
412 Avenue François Mitterrand
01400 Chatillon-sur-Chalaronne
Tel : 06 25 07 01 75
flatot.electricite@gmail.com

SOLEX CLUB DE VILLARS ET DE LA DOMBES

DIARD Philippe
Tel : 06 16 99 76 65
elephil.d@gmail.com

OLYMPIQUE TAEKWONDO

ISSA Ali
Tel : 06 09 22 37 78
taekwondovillarslesdombes@gmail.com

AUNKAI - TATEISHIDOJO

KSIASKIEWICZ Christophe
253 rue du 11 nov 1918
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 32 79 70 74
tateishidojo@gmail.com

CMP Pétanque VILLARS LES DOMBES

PETIT Eric
Place de la halle des sports
« le chalet »
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 62 07 56 91
petanque.villars@gmail.com

TEAM DES DOMBES

GILBERT CHIRAT
116 impasse Bretin
01390 St Marcel en Dombes
Tel : 06 62 88 96 58
gchirat01@gmail.com
president@teamdesdombes.fr

Tennis Club Villars les Dombes

CHARLET Claudine
Avenue des nations
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 71 72 40 46
tennisclubvillars@yahoo.fr

ASSOCIATIONS SOCIALES

ADMR

GEORG Evelyne
154 rue du Commerce
01330 Villars les Dombes
Tel : 04 74 46 91 49
04 74 98 49 19
ceassociation@fede01.admr.org

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

LALLEMAND Joseph
63 imp des Charmilles
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 81 15 80 24
joseph-lallemant@orange.fr

ANCRAGE

Accompagnement et conseils
MENARD Claude
654 av ch de gaulle
01330 Villars les Dombes
info@ancrage-reseau.fr

ADAPA

GAUGE Séverine
37 rue DUVERGER
01330 Villars les Dombes
Tel : 04 74 45 59 65
adapa@adapa01.com

ARC EN CIEL EN DOMBES

Animation maison de retraite
MAS Sylvie
01330 Villars les Dombes
sylvie.mas@wanadoo.fr

CLOWN D'EN VIE

DUBOIS Danielle
201 place du marché
01330 Villars les Dombes
Tel : 07 82 28 22 33
clowndenvie@yahoo.fr

CROIX ROUGE

RUFFIER Bruno
TEL : 06 86 47 47 44
michele.aubry@croix-rouge.fr

ENFRANCE DU MONDE

DESROCHES Laurent
Mairie
15 place de l'hôtel de ville
01330 Villars-les-Dombes
Tel : 06 73 16 39 18
enfrancedumonde2@gmail.com
www.enfrancedumonde.org

LIGUE CONTRE LE CANCER

LIENHARDT Jacques
504 rue de dombes
01330 Villars les Dombes
Tel : 04 74 98 46 61
06 64 94 78 98
dlcc.villars01@gmail.com

MULTI ACCUEIL LEO LAGRANGE

LANEYRIE Delphine
Impasse des Jardins
01330 Villars les Dombes
Tel : 04 74 98 29 65
espacepevillarslesdombes@leolagrange.org

SECOURS CATHOLIQUE

BUSSIERE Gabrielle
SALEMBIER Didier
598 avenue Charles de Gaulle
01330 Villars-les Dombes
Tel : 06 48 30 12 73
06 77 35 51 24
07 81 54 32 69
villars.010@secours-catholique.org

SOUTIEN RECHERCHE MEDICALE (SRM)

MAYOL Guy-Maxime
103 chaussée de l'étang
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 14 26 06 43
guy.mayol@free.fr

ASSOCIATIONS DIVERSES

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Stephane CLOUPET
Caserne des pompiers
413 rue de Dombes
01330 Villars les Dombes
amicale.spvillars@gmail.com

AMIS DES FLEURS

MACON Michel
440 chemin des Oures
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 10 77 87 55
michelmacon0@gmail.com

ANCIENS COMBATTANTS

BERGER Lucien
213 chemin de Filioly
01330 - Villars les Dombes
Tel : 06 50 88 76 83
lucienberger@free.fr

APE ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

HYVERNAT Sandra
Ecoles maternelle & élémentaire
Place de Verdun
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 50 75 26 08
ape.vld@gmail.com

APE COLLEGE LÉON COMAS

DESSALLES Cédric
30 rue Ivan Avoscan
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 62 04 65 41
contactape.villars@gmail.com

ASSOCIATION INTERPAROISSIALE

Père FRIESS
La Cure - BP 5
598 Av Charles de Gaulle
01330 Villars les Dombes
Tel : 09 56 16 82 42
abb.e.friess@free.fr

CENTRE SOCIAL COLIBRI

414 rue de Dombes
01330 Villars les Dombes
Tel : 04 74 98 12 34
06 60 19 10 98
contact@cs-colibri.fr

COMITE DES FETES

MAZERAN Michèle
679 avenue Pierre Desplanche
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 64 71 58 61
cdf@mazeran.net

COMITE PAROISSIAL DE VILLARS LES DOMBES

TORRES Marie Louise
Cure - 598 allée Ch. de Gaulle
01330 Villars les Dombes
Immeuble Le Pasteur
173 av Pasteur
01330 Villars les Dombes
Tel : 04 74 98 02 14
lily.torres@orange.fr

CONSCRITS VLD84

DECOLLONGE Aurélie
Montcroissant
01330 Villars-les-Dombes
Tel : 06 74 99 29 48
vldconscrits1984@gmail.com

CONSCRITS 85'S

MAISONHAUTE Yoann
2672 route de Villars
01330 BOULIGNEUX
Tel : 06 24 02 37 90
conscrits85s@gmail.com

CONSCRITS vdl 2006

STAALI Solène
Tel : 07 69 69 03 94
solene.staali@icloud.com

COMITE CANTONAL F.N.A.C.A

BERGER Lucien
213 chemin de Filioly
01330 Villars les dombes
Tel : 06 50 88 76 83
lucienberger@free.fr

DOMBES DES JEUX

PERRIN François
129 allée des hauts de chaffaud
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 67 87 91 71
dombesdesjeux@gmail.com

ECOLE DES DERVANTS DE MESSE

KELLAL Augustin
598 av. Charles de Gaulle
01330 Villars les Dombes
esmv.villars@gmail.com

JARDINS BIO DE LA DOMBES

Anciens jardins de cognac
Ferme de Rebusson
01330 Villars les Dombes
Tel : 09 63 64 01 03
jardinbiodeladombes@tremplin01.org

JEUNES SAPEURS POMPIERS DE LA DOMBES (JSP)

MURE René
Centre de secours
425 rue de dombes
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 49 10 89 84
jspdeladombes@gmail.com

LES BATISSEURS SOLIDAIRES

LAKHDAR Bernard
288 rue de Bresse
01330 Villars les Dombes
Tel : 07 71 00 50 64
patrickpepin01@orange.fr

LES AMIS DU PARC DES OISEAUX ET DE LA RÉSERVE

FAVERJON Annik
54 rue du bugéy
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 24 61 68 52
lesamisduparcdesoiseaux@gmail.com

LES JARDINS FAMILIAUX

LALLEMAND Joseph
63 imp les charmilles
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 81 15 80 24
joseph-lallemant@orange.fr

LE TEMPS DE VIVRE

MARTIN Anne-Marie
09 place des jonquilles
01330 Villars les Dombes
Tel : 04 74 98 18 60

LOISIRS ET AMITIES

ZANCA Marie- Claude
153 rue du 8 mai 1945
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 42 63 13 07
loisirs.et.amitie.villars@orange.fr

MOTO CLUB DE LA DOMBES - Les Frogs

CARRE Thierry
3 place des rouges gorges
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 10 08 43 88
frogsdcd@gmail.com

SOU DES ECOLES

Cunin Ludivine
Place de Verdun
01330 Villars les Dombes
Tel : 06 32 72 13 98
soudesecolesvillarslesdombes@gmail.com

TALENTS DOMBISTES

GINON Danièle
320 rue de Dombes
01330 Villars les Dombes
Tel : 04 74 98 13 59
06 27 39 45 85
danielleginon@wanadoo.fr

Pour plus d'informations, vous pouvez télécharger le **Guide des associations sportives et culturelles** sur notre site internet www.villars-les-dombes.fr dans la rubrique «Activités, loisirs & culture».

Au coeur de la vie associative

JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE LA DOMBES

UNE AVENTURE QUI FORGE LE CARACTÈRE

Devenir Jeune Sapeur-Pompier (JSP), c'est vivre une expérience unique entre défi sportif, esprit d'équipe et engagement citoyen.

De 12 à 17 ans, les jeunes découvrent l'univers des pompiers de l'Ain, apprennent les gestes qui sauvent et s'initient aux techniques d'incendie et de secours — le tout dans une ambiance soudée et motivante.

APPRENDRE, PRATIQUER, S'ENGAGER

Au fil de leur formation, les JSP :

- manipulent le matériel utilisé par les sapeurs-pompiers,
- réalisent des manœuvres d'entraînement,
- participent à des compétitions sportives,
- défilent lors de cérémonies officielles.

Au-delà des compétences techniques, ils développent sens civique, solidarité et confiance en soi.

UNE FORMATION COMPLÈTE SUR 4 ANS

Répartie en quatre modules avec évaluations régulières, la formation transmet les savoirs essentiels en sécurité civile, protection des personnes et de l'environnement.

À partir de 16 ans, les JSP peuvent obtenir le Brevet National de Jeune Sapeur-Pompier, un diplôme reconnu qui facilite l'entrée comme sapeur-pompier volontaire.

Et même s'ils ne poursuivent pas dans la profession, les jeunes repartent avec de réelles compétences pour la vie : gestes de secours, discipline, esprit d'équipe.

ENTRAÎNEMENTS

Tous les samedis de 10h à 15h.

Un rythme régulier pour progresser ensemble !

LA SECTION RECRUTE !

Filles et garçons sportifs, motivés, solidaires : si vous souhaitez vous dépasser et découvrir le monde des pompiers... rejoignez l'équipe des JSP de la Dombes !

Contact

René Mure : 06 49 10 89 84

jspdeladombes@gmail.com



harmonie
dombes

L'HARMONIE DE LA DOMBES

ENVIE DE JOUER EN GROUPE ET DE PARTAGER VOTRE PASSION DE LA MUSIQUE ?

L'Harmonie de la Dombes recherche de nouveaux musiciens : trompette, trombone, cor, flûte, saxophone, clarinette, percussions... et bien d'autres encore !

Au programme : des répétitions dans une ambiance conviviale, un répertoire varié et des concerts tout au long de l'année.

Répétitions : chaque lundi de 20h15 à 22h00 à Villars-les-Dombes

Contact

harmoniedeladombes@gmail.com

06 78 54 16 18

Les associations villardoises qui souhaitent valoriser leurs actions ou leurs besoins en bénévoles dans le prochain Bulletin Municipal peuvent contacter le service communication de la commune à communication@villars-les-dombes.fr

Rétrospective 2025



Cérémonie du 8 mai



Les vœux du Maire



La grande lessive !



Les vœux du Maire



Destruction du réservoir Montrotier



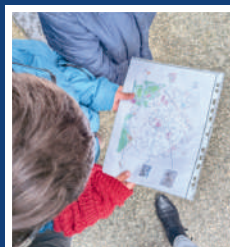
La ville idéale en Lego au CS Colibri



La Vogue



La chasse aux œufs



Sortie des maternelles aux Grottes du Cordon



Festival Vill'arts



Inauguration de l'annexe de l'école Simone Veil



Les Consorts



Festival Vill'arts



Salon des Seniors



Villars s'illumine



Cérémonie du 11 novembre



Festival Vill'arts



La fête de la Musique